

LE COMBAT SYNDICALISTE

ORGANE DE PRESSE MENSUEL DE LA

CNT CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX. SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 322.

LA SANTÉ AU RÉGIME

Des origines à aujourd'hui, la genèse du trou abyssal de la Sécurité sociale, creusé par des lustres de détournements de cotisations au profit du patronat. Et il y a fort à parier que cela ne va pas aller en s'arrangeant, avec les nouvelles dispositions prises par le gouvernement. **Pages 2 et 3**

UNE HISTOIRE PEU COMMUNE

La Commune, ce n'est pas que Paris. Saint-Étienne, Lyon, Marseille, ou Narbonne. Où vécut Émile Digeon. Dont la vie est narrée dans un livre qui vient de sortir. Itinéraire d'un rebelle du XIX^e siècle, qui croisa beaucoup d'individus qui ont laissé leur nom sur les plaques de nos rues. **Page 5**

FUSION À HAUT RISQUE

La fusion ANPE-Assedic, avec la création du « guichet unique », ne présente pas que des avantages pour les usagers. Sous couvert de réforme (une de plus), on se dirige vers une privatisation souterraine du traitement de la recherche d'emploi. Sans compter que les agents de l'ANPE sont eux aussi sommés de contrôler les demandeurs. **Page 5**

HUMANISME ET FERMETÉ

Tel est le nouveau slogan du ministère de l'Identité nationale qui va superviser les activités de l'Anaem, organisme de la Direction de la population et des migrations. Les travailleurs sociaux vont-ils se retrouver à jouer les rôles de supplétifs dans la chasse aux émigrés ? Du moins, le craignent-ils ! **Page 7**

INTERNATIONAL

Coca-Cola ne s'est pas vraiment amélioré, Sinaltrainal reprend la lutte. Les pêcheurs tunisiens sont enfin libres. En Allemagne, l'autogestion fait des adeptes. En Pologne aussi, où les travailleurs d'une compagnie de transports ont réussi à éjecter Veolia et à prendre le contrôle de leur entreprise. **Pages 8 et 9**

ET AUSSI...

Coupes franchises sur la Sécu	2
Coup de balai sur Roissy	2
Le travail, c'est pénible !	4
Là où tu vis la CNT lutte	6
Régimes très spéciaux	6
La CNT c'est quoi ?	7
Nîmes : le chat noir a pignon sur rue	7
Palestine à l'ombre des miradors	9
Ingrid et Eva	10
JO, sport et barbelés	11
Le 18 octobre en images	12
Abonnements	12

DEBOUT NOUS SOMMES PLUS FORTS ENSEMBLE NOUS SOMMES INVINCIBLES



La journée du 18 octobre a montré ses forces et ses faiblesses. D'une part une grande mobilisation tant dans la grève que pour les manif. D'autre part, la frilosité des centrales syndicales qui se refusent à reconduire une grève qui avait bien démarré. Néanmoins, il y a actuellement, malgré l'anesthésie du sport et de la politique spectacle, comme un réveil... L'actuel président ne veut pas la rupture avec l'héritage de 68 mais bel et bien avec les avancées sociales définies dans le programme du Comité national de la Résistance. Tous ces acquis sont actuellement remis en cause : les régimes spéciaux, c'est fini, nous sommes dans un monde où le travail est devenu un bonheur quotidien ; le contrat de travail n'est qu'un frein à la liberté d'embaucher librement, et de licencier encore plus librement ; la Sécurité sociale, un poids mort qui grève le budget de l'État au nom d'une solidarité périmée, vieux principe de l'État providence et de la mentalité d'assistés des habitants de ce pays... Chaque nouvelle attaque va dans le même sens. Coup après coup, les différents acquis sont démantelés.

Les arguments invoqués ne sont que des alibis commodes pour faire main basse sur les quelques sous des travailleurs et des sans-revenu. Car le trou de la Sécu n'existe que parce que ceux qui doivent payer sont exonérés, sans que cela serve à quoi que ce soit. Au bout du énième plan de lutte contre le chômage, les chiffres contredisent tout autant les désirs des gouvernants. Le problème des retraites n'est un problème que parce que la majorité des ressources, les dividendes, stock-options et autres cadeaux n'est pas sujette à retenues sociales, à l'opposé de nos plus ou moins maigres revenus. Et les franchises médicales, tout comme le déremboursement de nombreux médicaments, loin de rendre « responsables » les assurés sociaux, mais ce sont surtout les médecins qui sont « irresponsables » avec leurs honoraires en continuelle augmenta-

tion, ne feront que rendre encore plus injuste cette société en excluant de fait bon nombre de personnes de toute possibilité de soins. Ne parlons même pas du service public, amputé par les non-remplacements de postes, l'école qui doit s'adapter aux fermetures de classes et à la gestion de la pénurie. Et, pour assumer pleinement ce retour en arrière, le gardien vigilant de l'identité nationale impose aux demandeurs de regroupement familial le fichage ADN. Et même s'il va ressortir passablement édulcoré de ses navettes parlementaires, et quasiment inefficace, l'idée a fait son chemin de la banalisation de ce type de fichage. Enfin, les méthodes policières actuelles, le chantage sur ceux qui travaillent avec les sans-papiers, rappellent d'autres époques, beaucoup moins glorieuses, de notre passé. Un temps et un régime que le CNR avait cru révolus. La rupture avec le présent est un retour en arrière inquiétant, il est temps de rentrer en résistance, sur nos lieux de travail, dans nos quartiers. Parce qu'ils nous veulent résignés, engageons la guerre sociale.

Jean Giskan STE 75

29 octobre 2007

La Confédération nationale du travail se joint au

0810 000 367

BP 30423 - 33064 Rennes cedex

cnt@cnt-f.org www.cnt-f.org

LE COMBAT SYNDICALISTE

Les abonnements, la distribution et l'administration

CS de CNT 31 - 18 av. de la Gare - 31500 Toulouse

cs-administration@cnt-f.org - tél. 06 72 38 35 90

La rédaction est ouverte aux lettres, articles, photos

ou vidéo sur : le combat-syndicaliste@cnt-f.org

PAS DE LOI SUR LES FRANCHISES !

Comptes et finances

Nicolas Sarkozy a annoncé la création de franchises médicales au prétexte de financer les plans « cancer » et « Alzheimer ». Plus ça va, plus on fait payer les malades !

D'abord présentées pour combler le déficit de la Sécu, aujourd'hui proposées pour financer le plan Alzheimer, les franchises se rajouteront à ce que les assurés sociaux doivent déjà payer. De lois en décrets, sous des prétextes variables – responsabilisation, trou de la Sécu, etc. – les assurés sociaux doivent payer toujours plus pour se soigner. 1967 déjà : le ticket modérateur – partie non remboursée par la Sécurité sociale – devait diminuer la surconsommation médicale. Depuis, du forfait hospitalier au forfait par consultation en passant par les dépassements, ce qui reste à payer pour se soigner représente 240 € en moyenne par personne et par an. Et pour 900 000 personnes cela atteint même 1 000 euros !

Pour beaucoup, c'est impossible. De plus, les franchises pourraient remettre en cause la prise en charge à 100 % dont bénéficient les personnes atteintes de pathologies graves.

Avec les franchises, les malades paient pour les malades

Les gens qui n'ont pas les moyens renonceraient à certains soins, comme c'est déjà le cas pour les lunettes et pour les dents. Nous refusons l'instauration de telles franchises, socialement injustes, économiquement inefficaces et dangereuses pour la santé publique. Pour ceux qui ont une mutuelle, le ticket modérateur et le forfait hospitalier peuvent, dans certaines limites, être pris en charge. Mais les franchises ne le seront pas.

La franchise au début, c'est 50 €, mais après... On voit ce qui se passe : le forfait de 1 € par consultation qui – promis juré – ne devait pas augmenter et était plafonné à 1 € par jour quel que soit le nombre d'actes peut aller depuis le 1^{er} août jusqu'à 4 € par jour. Les dépassements d'honoraires, ces franchises occultes, devaient rester « raisonnables », mais aujourd'hui peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros pour une opération. Peu à peu les dépenses non remboursées augmentent.

Fin de la solidarité

Parce que nous devons tous être égaux dans l'accès aux soins, la France a créé la Sécurité sociale en 1945. Le principe en est simple : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. À l'opposé de ce système, les assurances. Selon le niveau – et donc le prix – du contrat, la couverture varie. Ainsi se développe une médecine à plusieurs vitesses.

Le financement solidaire

Il faut d'abord améliorer la prévention des maladies. Transformer les conditions de vie, de travail, d'environnement... autant de pistes

pour réduire la venue des maladies, comme le cancer, le diabète, voire la maladie d'Alzheimer. Notre pays n'a jamais été aussi riche. Il faut donc exiger un débat sur la part des richesses dévolue à la santé. C'est un choix de société. Alors, il faut choisir. Soit, comme l'a fait Sarkozy, multiplier les cadeaux fiscaux aux plus favorisés et les exonérations de cotisations pour les employeurs, soit partager les richesses pour maintenir une Sécu fondée sur la solidarité. Là est le cœur du débat. Nous sommes tous propriétaires de la Sécu. Alors, pensons son avenir ensemble !

CNT 38



Le Conseil national de la Résistance, représentant des organisations de la Résistance, délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, a décidé de s'unir sur un programme destiné à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste. Sur le plan social, on peut trouver :

- le droit au travail et le droit au repos, par le rétablissement du régime contractuel du travail ;
- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;
- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

Tout ce que le Medef rêve de supprimer. Ah, le bon vieux temps de Pétain...

NETTOYAGE À ROISSY

Neuf jour de grève des salariées de Derichebourg, ex-Penauille Roissy, pour défendre leurs conditions de travail et le respect de leur dignité. Le syndicat CNT du nettoyage, à l'origine de la grève, a une nouvelle fois fait la preuve de sa capacité de mobilisation. Trois camarades grévistes analysent cette grève.

Comment et pourquoi avez-vous créé la section ?

Pénéda, déléguée syndicale : On s'est aperçu que les syndicats autour de nous étaient corrompus. Qu'ils étaient plus proches de la direction que du personnel. C'est pourquoi en septembre 2006 on a décidé de créer la section syndicale CNT. Évidemment la direction a contesté notre représentativité. Le tribunal d'instance d'Aulnay a jugé la CNT représentative sur l'établissement de Roissy.

Quelles étaient vos revendications ?

Sandra, représentante syndicale au CE : La direction a décidé de nommer une

contremaîtresse dont nous connaissions déjà les méthodes et son attitude souvent hostile aux salariés. À plusieurs reprises, par le passé, sa nomination avait été envisagée. À chaque fois, on avait mis la direction en garde. Derichebourg a voulu passer en force. Nous avons défendu nos conditions de travail qui se dégradent régulièrement. En plus nous rencontrons de grandes difficultés pour obtenir des documents administratifs dont nous avons besoin (attestations de salaire pour la Sécurité sociale, certificat de présence et pour les volets arrêts de travail). Il y a toujours de nombreuses erreurs sur les salaires.

Comment s'est passée la grève ?

Sandra : Après un préavis d'une semaine dont la direction n'a pas profité pour ouvrir de véritables négociations, environ 25 salariés sur les 90 que compte le chantier se sont mis en grève.

Gumercinda, gréviste : C'était la quasi-totalité de ceux qui devaient travailler sous les ordres de la contremaîtresse. On peut donc dire que la grève a touché 100 % des collègues concernées. C'est la CNT qui a appelé à la grève. Elle a été soutenue par la CGT. La grève a démarré le mercredi 19 septembre 2007 à 14 heures.

Pénéda : La direction a tenté de nous intimider en soutenant que la grève était illicite. Renseignements pris auprès du syndicat CNT du Nettoyage, nous avons décidé de poursuivre. Tous les jours nous défilions bruyamment dans différents halls de l'aérogare 2. Le 26 septembre, des camarades de différents syndicats CNT sont venus nous apporter leur soutien. Notre détermination, renforcée par ce soutien, a conduit ADP à demander l'intervention de la police.

Sandra : C'est à la suite de cette journée de mobilisation que Derichebourg a ouvert des négociations avec le syndicat du nettoyage. Un protocole a été signé le 28 septembre, mettant fin à la grève. Il a été approuvé par tous les salariés présents.

Quel est son contenu ?

Pénéda : Dans ce protocole, la direction de Derichebourg confirme que la nomination de la contremaîtresse est temporaire jusqu'au 31 octobre, date de fin du contrat actuel, et s'engage à une concertation si le marché est reconduit entre Derichebourg et ADP. De plus, durant cette période, la contremaîtresse n'intervient pas directement auprès des salariés et doit passer par les chefs d'équipe pour donner ses instructions. Enfin, la direction s'engage à ce qu'il n'y ait aucune sanction en raison de ce conflit.

Comment voyez-vous l'avenir pour la CNT ?

Gumercinda : On ne s'attendait pas à ce que la CNT nous soutienne aussi vigoureuse-



Comment fabrique-t-on un « déficit » ?

La Sécu est financée essentiellement par les cotisations sociales et c'est normal qu'elle le soit*. Mais elle souffre, dit-on, d'un « déficit chronique ». D'où vient ce « déficit » ? Comment est-il organisé ? Plusieurs origines sont en cause.

• Un gel des cotisations patronales. En vingt ans, la cotisation « assurance-maladie » des employeurs est passée de 12,8% à 13,1% (voir sur vos fiches de paie). Or en bloquant les cotisations qui financent la Sécu, gouvernements et patronat ont délibérément fabriqué le « déficit » de la Sécu.

• Des exonérations massives de cotisations sur les bas salaires. Depuis vingt ans, chaque année, le gouvernement organise une évasion légale de cotisations. Les exonérations sont passées de 3 milliards en 1993 à 22 milliards en 2005, 23 milliards en 2006, combien en 2007, 2008 ? Sur l'ensemble de ces exonérations, 2 à 3 milliards ne parviennent plus aux caisses d'assurance maladie. Coût prévisionnel de l'exonération totale de cotisations sociales sur les heures supplémentaires, votée selon le programme de Sarkozy : 5 milliards d'euros.

• Des stock-options totalement exonérées de cotisations sociales. Dans le dernier rapport de la Cour des comptes publié le 12 septembre 2007, son président Philippe Séguin a donné l'exemple de l'exonération de la plus-value d'acquisition des stock-options : « Les exonérations de cotisations sociales des stock-options ont fait perdre 3 milliards d'euros de recettes à la Sécurité sociale. »

• Des mécanismes d'intéressement (stock-options, épargne salariale, actionnariat d'entreprise, primes diverses) tous exonérés de cotisations.

Le dernier rapport de la Cour des comptes précise, par exemple, que les indemnités de départ à la retraite ou de licenciement, les chèques-vacances, les indemnités de transport, etc., tous « ces dispositifs, souvent exonérés de cotisations sociales, ont représenté une perte

de recettes pour le régime général de la Sécu (salariés) comprise entre 6 et 8,3 milliards d'euros en 2005, pour un déficit qui s'élevait cette année-là à 11,6 milliards d'euros. »

• Les dettes de l'État. Les 23 milliards d'exonérations de cotisations sur les bas salaires ne sont pas totalement compensées par les dotations budgétaires. Là aussi, dans le dernier rapport de la Cour des comptes, l'État est mis à l'index « pour les dettes, supérieures à 10 milliards d'euros,

créée par les cotisations sociales assises sur les salaires. Donc la Sécu, c'est du salaire. Et plus il y a d'emplois, plus il y a de salaires, plus la masse salariale grandit et plus l'assiette des cotisations est importante, et donc plus il y a d'argent à la Sécu. Déficit et recettes sont étroitement liés à l'activité, à l'emploi et à la masse salariale. Exemple : 100 000 chômeurs en moins, c'est 400 millions d'euros de recettes en plus pour la Sécurité sociale. Une simple baisse du chô-

mage de 4 points, à condition que les salaires soient payés dans leur intégralité, c'est-à-dire cotisations incluses, suffirait à résorber tous les « déficits » de la Sécu.

• La fraude massive des entreprises. Il faut rappeler que la Cour des comptes a estimé, début 2007, que la fraude des entreprises en matière de cotisations sociales se situait dans une fourchette allant de 9,7 à 13,4 milliards d'euros, soit plus que le « déficit » de l'assurance maladie.

• Les placements financiers ne sont soumis à aucune cotisation sociale. C'est ici que l'on retrouve, en partie, les cotisations non versées aux caisses de Sécurité sociale. Ainsi, si on appliquait aux 80 milliards d'euros de placements financiers le même taux que les cotisations patronales à l'assurance maladie, il rentrerait 10 milliards d'euros ; soit plus que le déficit actuel !

Comment peut-on faire croire aux français qu'on va vers une pénurie de ressources alors que la France n'a jamais été aussi riche de son histoire... Du pognon, il y en a ! Il faut reprendre aux riches ce qu'ils ont piqué aux pauvres et à l'ensemble des travailleurs...

JS  Valenciennes

* En matière de financement, la Sécu est en voie de fiscalisation (et par conséquent d'étatisation). En effet, son financement est de plus en plus fiscalisé par le biais de la CSG (actuellement 2/3 de cotisations et 1/3 de CSG, tout en sachant qu'il faudrait inclure dans ce calcul diverses taxes affectées mais de moindre importance).

UNE AUTRE SÉCU EST POSSIBLE



qu'il a cumulées à l'égard de la Sécu en ne compensant pas systématiquement les exonérations de charges » dicit Philippe Seguin.

• Une politique de bas salaires. 3 400 000 travailleurs pauvres (temps partiel imposé, contrats précaires, etc.) gagnent moins que le Smic. Qui dit bas salaires, dit faibles cotisations et donc médiocres contributions au financement des régimes sociaux. Exemple : 1% de masse salariale en moins représente 1,1 milliard d'euros de perte pour la Sécu.

• Un chômage de masse. Depuis vingt-cinq ans, le taux de chômage se maintient à un niveau élevé (9% en juin 2006). La Sécu, faut-il le rappeler, est finan-

ment, bien au-delà du seul syndicat du nettoyage auquel nous appartenons. Cette solidarité nous a donné la volonté de poursuivre malgré la pression.

Pénéda : L'image de la CNT sort renforcée auprès des travailleurs et travailleuses de Derichebourg et, bien au-delà, chez les travailleurs des autres entreprises de sous-traitants d'ADP.

Sandra : À nous de convaincre d'autres collègues de l'utilité d'un syndicat comme la CNT. Une nouvelle bataille nous attend si Derichebourg perd le marché pour faire reconnaître la CNT dans la nouvelle société.

Syndicat du nettoyage  CNT - RP

PRESSE

PRÉCAIRES EN LUTTE

Une fois n'est pas coutume, la grève a été le fait d'une catégorie normalement peu susceptible de lever le drapeau noir de la révolte. Eh bien les correspondants locaux de presse (CLP) du journal *Liberté - Le Bonhomme Libre* appartenant au groupe Publihebdos et filiale

d'Ouest France (57 journaux leader de la PHR) ont démenti cet adage de l'histoire. En effet, 90% des CLP de l'hebdomadaire caennais ont voté en assemblée générale la grève du papier et du stylo le 27 septembre dernier. Le but de la manœuvre était de faire plier la direction qui quelques jours auparavant présentait une nouvelle grille de cotations des articles et photos ayant pour conséquence la baisse d'au moins 30% des revenus des CLP. La CNT était bien évidemment de la partie en apportant une aide logistique (salle, tractage, etc.) au mouvement. Ce dernier était aussi appuyé par une association de correspondants et l'utilisation du Net a permis un important soutien à notre lutte (mairie, associations, groupes anarchistes, etc.). Après une semaine de silence radio de part et d'autre, c'est la direction qui baissa pavillon. Une délégation dûment mandatée par les grévistes a bataillé le mieux possible pour obtenir des avancées. Au final, le mois de septembre sera payé à l'ancienne, le tarif du point a légèrement augmenté ainsi que le coefficient lié aux frais. Tous les CLP ne sont pas satisfaits de ce résultat et ils attendent un mois ou deux pour voir s'il y a véritablement changement. Bien sûr, la victoire peut paraître en demi-teinte. Néanmoins ce mouvement a montré que les travailleurs les plus précaires de la presse

avaient le pouvoir de faire reculer une direction arrogante. Isolés, ils ne sont rien, unis dans l'action, ils sont tout (ou presque). Enfin la grève était basée sur les principes de l'anarcho-syndicalisme (AG, mandat, etc.) Ainsi la direction y regardera à deux fois avant de tenter une quelconque entourloupette !

Benoît  SIPM RP



LA CNT REVENDIQUE

IMMÉDIATEMENT

Retraites

- Retour à 37,5 annuités public/privé.
- Abrogation des autres mesures de la réforme Balladur (indexation sur les prix et calcul sur les 25 meilleures années au lieu de 10).
- Prise en compte de la pénibilité du travail (avec comme critère l'espérance de vie par catégorie socio-professionnelle).
- Prise en compte des années d'études et des périodes de chômage.

Répartition en général

- Financement par une revalorisation des cotisations patronales.
- Rééquilibrage du système par la mise en place de cotisations fondées sur la plus-value parallèlement aux cotisations basées sur la masse salariale.

À MOYEN TERME

Financement du système par répartition

- Revalorisation massive des salaires (c'est-à-dire salaires nets + cotisations salariales + cotisations patronales).
- Instauration d'une cotisation patronale basée sur la plus-value et non sur la masse salariale. Elle pourrait servir de variable d'ajustement réévaluée annuellement selon les besoins ou excédents des caisses.

Amélioration des indemnités sociales

- Revenus de remplacement à 100% des revenus de référence.
- Revenus minimum à hauteur du Smic.
- Indemnité retraite à 100% des salaires des 10 dernières années de la carrière du salarié.
- Rééquilibrage du temps de travail afin de ramener le chômage à un niveau résiduel (temps de travail hebdomadaire, congés payés, annuités pour la retraite, etc., selon les réalités des différents métiers).

Gestion des caisses

- Caisses gérées uniquement par les représentants des salariés (éviction des représentants du patronat).
- Caisses gérées par des représentants élus sur des mandats précis.
- Compensation entre caisses déficitaires et bénéficiaires.



Intermittents : qui lutte doit payer ? Non !

La lutte des intermittents commencée en 2003 a laissé des traces. Aujourd'hui, à retardement, c'est le retour de bâton juridique.

D'une part, le procès des quatre de la « Star Ac' » a eu lieu le 24 septembre à Bobigny. Quatre camarades de lutte passaient en jugement pour avoir envahi le plateau de l'émission il y a quatre ans. Ce jour-là, les vigiles agressent les intermittents qui n'avaient pas atteint le plateau. Les trois qui voulaient porter plainte et un quatrième au hasard sont poursuivis. Contre l'arbitraire de la justice, 31 personnes se sont portées comparants volontaires. La justice n'a pas retenu la démarche des comparants. Le procureur a demandé entre un et six mois de sursis quand nous demandons la relaxe.

Quel sera le verdict de la justice le 16 novembre ? Au lieu de s'occuper des travailleurs qui luttent, ne ferait-elle pas mieux de s'intéresser de plus près à Gautier-Sauvagnac, le négociateur Medef à l'Unedic qui a signé le protocole des intermittents en 2003, suspecté d'avoir piqué des millions d'euros dans la caisse ?

D'autre part, que le Medef ait agi comme le font des patrons pendant les négos sur les intermittents n'est pas étonnant, mais que la CFDT, censée représenter les travailleurs, imite le Medef pose tout le problème des syndicats qui gèrent l'Unedic sans contrôle de la base. C'est pour leur demander des comptes sur leur signature du protocole des intermittents qu'une centaine d'entre eux se sont invités dans les locaux de la CFDT en 2005. Loin de les écouter, la CFDT leur a envoyé son service d'ordre. Deux ans après, la CFDT demande la mise en examen de deux militants pour violation de domicile, dont Michel de Jolie Môme. Vous pouvez les soutenir en signant la pétition : <http://www.cie-jolie-mome.org/petition/>

LA CFDT POURSUIT
DES PRÉCAIRES



MINISTÈRE AMER POUR L'ANAEM

Le ministère de l'Immigration (une première depuis 1941...), de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement va désormais intervenir à toutes les étapes du parcours d'un étranger qui demande un droit de séjour. Suite au décret n°2007-999 (JO du 31 mai 2007), ce ministère a autorité avec le ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité sur la Direction de la population et des migrations dont dépend l'Anaem*.

Les salariés de l'Anaem peuvent s'inquiéter d'une relation si étroite entre ces deux ministères, les objectifs déclarés étant de diminuer le flux migratoire et de préférer une immigration temporaire à une immigration familiale et permanente.

De plus, le ministre peut être juge des valeurs portées par les primo-arrivants dans le cadre de la promotion de l'identité nationale. Comment dans ce contexte éviter l'arbitraire ?

Les salariés de l'Anaem vont être au centre de ce dispositif : avec le projet de loi du regroupement familial qui aboutira à un nouveau durcissement des conditions d'entrée des familles (augmentation des ressources, contrat d'accueil et d'intégration familial avec obligation d'apprendre le français et les « valeurs républicaines » dans leur pays d'origine). Les primo-arrivants devant signer le Contrat d'accueil et



Photo : Francine Bajande

d'intégration, les auditeurs seront amenés à contrôler les engagements signés et à informer la préfecture de tout manquement.

Les assistantes sociales, qui, suite à la restructuration de 2005, ont perdu l'essence même de leur travail avec des missions de plus en

plus réduites, devront-elles adhérer à une charte des travailleurs sociaux prévue par la direction ou changer de fonction ?

Avec la multiplication annoncée des contrats de travailleurs saisonniers à l'Anaem, les services vont être rapidement débordés, et les pouvoirs publics n'auront pas les moyens d'assurer de bonnes conditions de travail aux salariés étrangers.

Après le départ du Fasild en 2006, doit-on envisager celui des prestataires de bilans linguistiques et des autres partenaires qui, par leur statut associatif, défendent le caractère social de l'accueil des étrangers sur le territoire ?

Comment peut-on être complices d'une telle politique d'immigration qui empire depuis des années et se résumera à une vision utilitariste des primo-arrivants ? Le plus inquiétant reste que l'intitulé du ministère s'inscrit dans un discours stigmatisant l'immigration et dans la tradition d'un nationalisme fondé sur la méfiance et l'hostilité aux étrangers. Ceci en toute légalité... « Humanisme et fermeté », dit le ministère...

Des historiens, des associations, des syndicats (inspection du travail), des citoyens, réagissent déjà. Comme eux, soyez vigilants et mobilisés !

Santé-social et FPT ✪ Fédération CNT

* Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations.

Face à la pénibilité au travail, révision des moyens de production

Lors de la « casse » des acquis de retraite de la fonction publique en 2003, François Fillon avait promis en contrepartie de sa réforme, d'une part, la possibilité d'un départ anticipé à la retraite pour les salariés soumis à des travaux pénibles, et d'autre part la possibilité d'un départ anticipé pour les travailleurs salariés dès l'âge de 14, 15 ou 16 ans – sous condition des 160 trimestres cotisés. Or le supposé donnant-donnant était aussi stratégique : il permit entre autres de fracturer l'unité syndicale d'un large mouvement de lutte interprofessionnel des personnels du public.

Considérant que la négociation – à tout prix – paie plus que la lutte, la CFDT signe d'emblée un accord qu'elle juge progressif (sic). Et trahit ainsi le mouvement de lutte ! Sauf qu'aujourd'hui le gouvernement revient sur la possibilité de retraite anticipée pour les cas de démarrage tout jeune à la vie active. Quant aux négociations sur la pénibilité au travail, elles patient... Pour la Fédération Construction CNT, ces négociations sont un leurre : le Medef affirme depuis le début qu'il ne veut pas « mettre la main à la poche ». Les représentants patronaux font croire qu'ils coopèrent alors qu'ils n'imposent qu'une voie négociable : une réglementation se limitant au cas par cas afin de ne permettre qu'à titre individuel de bénéficier d'une retraite anticipée. Il s'agit là d'un mécanisme de vérification – culpabilisant et pénible dans son application pour le demandeur – qui tendra inéluctablement à l'arbitraire, dans des conditions de chantage à l'emploi qui n'est plus à prouver. Alors, peut-être et enfin, une retraite anticipée pourra être



accordé selon le degré de « délabrement » du salarié plaignant.

Faut-il être aveugle pour ne pas voir que seule une réforme misant sur un droit collectif permettra de considérer à sa juste mesure la santé et la dignité des travailleurs ?

Pour contrer la pénibilité et la dangerosité au travail, pour la santé des travailleurs,

la Fédération

Construction CNT exige :

- le retour immédiat aux « 35 heures – réelles », avec une application stricte (ni flexibilité, ni annualisation) ;
- la baisse des cadences de productivité intensives et la fin des pressions de la hiérarchie (harcèlement professionnel) ;
- un travail varié ;
- la baisse de la pénibilité et de la dangerosité tout au long de la carrière ;
- la reconnaissance des maladies professionnelles et un pouvoir accru de la médecine au travail ;
- l'application systématique des intempéries hivernales (protection des salariés et non uniquement selon le type de chantier), ainsi que la création d'intempérie estivale (canicule) ;
- une véritable application quant au droit à une formation, réellement qualifiante.

Dans ce contexte, la Fédération Construction CNT a soutenu l'initiative du 13 octobre : la manifestation des victimes du travail. Parce que la branche construction fournit la plus grande part de victimes du travail. Parce que la santé et le bien-être sont des droits fondamentaux.

Construction (FFT/BTP/BAM) ✪ Fédération CNT

Las nôstras montanhas an ganhat contra lors profieches¹

Ce n'est pas en vain que des syndicalistes des CNT 09, 11, et 66 se sont mobilisés contre le délirant projet d'agrandissement de la petite station de ski familiale pyrénéenne de Mijanès en Ariège (voir CS n° 320). La catastrophe tant écologique qu'économique a été évitée de justesse grâce à la mobilisation rapide et déterminée des militants des Comités écologiques ariégeois, Comité Somport des Hauts Plateaux, du renfort de camarades de la CNT de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, ainsi bien évidemment que des premiers concernés, les habitants des villages environnants. Toutefois, la vigilance demeure face à la loi du profit immédiat qui ne se soucie guère des dégâts souvent irréversibles occasionnés par de tels projets. Ici comme ailleurs, la CNT fera tout ce qui est en son pouvoir pour contrer les profiteurs capitalistes de tous bords. Nôstra libertat, la ganharem !²

Languedoc & Roussillon ✪ UR CNT

1. Nos montagnes ont gagné contre leurs profits !
2. Notre liberté, nous la gagnerons !



ANPE-ASSEDIC : UN DÉMANTELEMENT FURTIF

Photothèque du mouvement social



La fusion ANPE-Assedic, en projet depuis longtemps, est devenue, via le programme présidentiel, une priorité nationale. Le démantèlement du service public de l'emploi, et surtout de l'ANPE, se heurte toutefois à des enjeux politiques et économiques qui de toute façon dépassent les intérêts du personnel et des usagers de cette institution. Malgré des perspectives encore très floues sur la forme définitive de la fusion, la Direction générale de l'ANPE entreprend déjà des manœuvres pour anticiper (et mettre tout le monde devant le fait accompli) cette réorganisation. Le nom de code de cette opération ? Le guichet unique.

Le baratin officiel justifiant cette initiative s'appuyant sur les concepts vaseux de « flexicurité, sécurité sociale professionnelle, sécurisation des parcours professionnels » ou « d'amélioration du retour à l'emploi et de simplification du parcours du demandeur d'emploi » n'est qu'un leurre pour imposer une précarité généralisée réclamée à cor et à cri par les tenants du libéralisme. Politiques coercitives, multiplication des contrôles, aggravation des sanctions, restrictions d'accès aux droits (formation, aides au déplacement, etc.) sont à ce jour les seules conséquences de « l'amélioration du retour à l'emploi » subies par les usagers du service public de l'emploi. Soumission aux intérêts économiques, précarité,

baisse des prétentions salariales sont les objectifs réels de ces orientations.

Afin de tenir ses objectifs sans provoquer un tollé, le gouvernement a programmé la mise en œuvre effective pour début 2008. Toutefois, divers enjeux et intérêts contradictoires, tant sur le plan économique que politique, contribuent à rendre la fusion délicate. Les partenaires sociaux (syndicats de salariés et patronaux) se mobilisent déjà pour refuser une « nationalisation » de l'Unedic qui les priverait de substantiels revenus. La privatisation de l'ANPE reviendrait à son élimination (partielle ou complète) au profit du secteur privé (intérim et consorts) qui intervient officiellement depuis 2006 dans le placement des chômeurs. La déconcentration, soit le transfert de la responsabilité politique du traitement du chômage aux instances locales, se heurte également à l'occupation effective de ce terrain par les missions locales, les Plie et Maisons de l'emploi, outre le fait de rapprocher l'épineux problème du chômage des politiciens locaux.

Le transfert des missions de l'Assedic à l'Urssaf (déjà chargé de la collecte des cotisations sociales) a même été évoqué. Sur le terrain, malgré de bonnes et de moins bonnes mobilisations des agents ANPE, soutenus par une intersyndicale unitaire, les perspectives de fusion ne sont pas clairement annoncées. Au mieux, on pourrait déboucher sur un rapprochement (ANPE/Assedic) formel et factice ayant pour unique résultat la dégradation des conditions de travail et d'emploi des salariés de ces deux institutions et des conditions d'accueil et de traitement pour les usagers.

Pourtant, la Direction générale de l'ANPE, en concertation avec l'Unedic, s'active déjà pour imposer au pas de course le nouveau dispositif. Le guichet unique est déjà déployé sur plus de 250 unités ANPE-Assedic dans un cadre légal aléatoire. Les agents refusant d'exercer aux Assedic sont sévèrement sanctionnés. Autre exemple : la direction générale de l'ANPE tente actuellement d'instaurer un cadre rigide (une clause de non-concurrence) pour les agents qui quitteraient l'établissement. Prévoit-elle une « migration massive » et spontanée de tout son personnel ?

L'expérience britannique de fusion des services de l'indemnisation et du placement des chômeurs a entraîné 10 000 suppressions de postes (sur 84 000 employés) et la fermeture

ASSEDIC PAS FLIC !

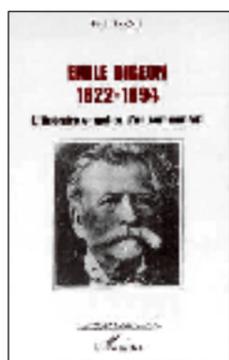
Les syndicats de l'ANPE et de l'Assedic ne mâchent pas leurs mots : ils dénoncent une « nouvelle mission d'auxiliaire de police », une « chasse à l'étranger », de la « délation »... En cause, un décret publié le 11 mai 2007, pris en application de la loi Sarkozy sur l'immigration et l'intégration du 24 juillet 2006, qui oblige, depuis le 1^{er} octobre, les agents de l'ANPE et des Assedic à transmettre « systématiquement » aux préfetures copie des titres de séjour et de travail des demandeurs d'emploi étrangers pour vérification. Les agents sont donc très fortement incités à jouer le rôle de collaborateurs de la police dans ses efforts pour réaliser les quotas d'expulsion. Collaborateur, un mot fâcheusement connoté !

Photo : Pierre Pytkowicz

de plus d'un tiers des job centers (en Allemagne, l'*Arbeitsagentur* emploie 75 000 personnes et envisage un plan social concernant 3 500 postes).

Face aux mauvaises surprises qui s'annoncent, la CNT poursuivra son engagement unitaire et intercorporatif pour défendre un service public de l'emploi d'utilité sociale. Tous les salariés sont concernés car il se pourrait bien que le traitement du chômage d'aujourd'hui prépare les conditions de l'emploi salarié de demain.

Section ANPE Santé Social RP



La commune de Digeon

Cet ouvrage tout récemment paru nous éclaire d'un jour différent sur la réalité de la diversité des courants dans le mouvement socialiste en Occitanie (actuel sud de la France), et sur ses liens tant structurels qu'affectifs avec l'Europe prolétarienne en ébullition du milieu du XIX^e siècle à l'avant guerre mondiale de 1914.

Émile Digeon côtoie de grands noms de cette époque dont nombre de figures de la République, des arts et de la révolution socialiste. On y retrouve le syndicaliste aveyronnais Émile Pouget, sorte de fils spirituel de Digeon, Louise Michel, présente durant la majeure partie de l'engagement de Digeon aux côtés du peuple en effervescence et très proche de Digeon. Cet ouvrage nous révèle une réalité méconnue des grands noms républicains et socialistes dont sont baptisées maintes artères et places du Languedoc comme de la Catalogne du Nord, mais aussi de l'ensemble de l'Hexagone.

Les Gambetta, Clémenceau, Marcou, Agniel, Ferroul, Limouzy, Raynal, Frichou, Arago, Thiers, Marty apparaissent avec qualités et défauts dans un contexte qui rappelle étrangement la situation politico-sociale présente... Mais, bien évidemment, ce livre n'oublie pas les sans-nom du peuple qui font les révolutions, même si leurs leaders de l'époque, les Kropotkine, Pouget, Bakounine, laissent leur empreinte dans la vie et l'évolution de Digeon. Il ne fréquente pas que les politiques, Georges Sand et Frédéric Chopin seront ses hôtes à Palma de Majorque. Il fréquente assidûment aussi certains cercles de réflexion à caractère laïque qu'il n'hésitera pas à critiquer vigoureusement à la fin de sa vie, leur reprochant de n'avoir que les mêmes ambitions de pouvoir que les autorités politiques ou religieuses en place. Est-ce que les choses ont changé depuis ? Cette grande personnalité du mouvement socialiste

antiautoritaire, à travers ce document, nous offre l'éclairage nécessaire à une vision moins restrictive de l'histoire du « mouvement ouvrier », à laquelle nous condamnons trop souvent les esprits dogmatiques régnants, tant dans la mouvance léniniste que dans celle qui se veut anarchiste. Le jacobinisme véhiculé à travers le monde et les diverses obédiences se réclamant du peuple en prend un sérieux coup. La conscience éclairée de Digeon, notamment les liens entre les groupes militants de part et d'autre des Pyrénées, lui permettait d'affirmer, bien avant tout le monde, qu'après l'échec du « mouvement des Communes », si le socialisme devait être mis en pratique, ce serait en Catalogne ou en Aragon. Ce fut les deux, pour un temps, les trahisons furent pratiquement les mêmes... À la simple lecture de ce récit de l'historique socialiste, de l'engagement honnête et total de certains hommes et femmes, face aux compromissions, voire à la lâcheté de beaucoup, il apparaît évident que le noir et le rouge sont indissociables dans le projet socialiste au-delà des théories tronquées, et véhiculées par nombre de groupes se réclamant tant du marxisme que de l'anarchisme et à qui le sectarisme permet d'exister.

Miquèl Béchereau CNT11

Paul Tirand, *Émile Digeon 1822-1894, l'itinéraire singulier d'un communard*, Éditions L'Harmattan, 240 pages, 22 euros.

Lycéens en procès

Les lycéens qui avaient occupé l'annexe du ministère de l'Éducation en 2005 (contre la loi Fillon sur l'école) passeront en procès le 22 novembre, au tribunal de grande instance, île de la Cité (métro du même nom, à Paris). Étant mineurs au moment des faits, l'audience ne sera pas publique. Mais ils risquent gros : dégradation de biens publics et privés en réunion et violences en réunion. Il est important d'être nombreux ce jour au tribunal pour refuser la criminalisation des actions syndicales et politiques.



Photothèque du mouvement social

LÀ OÙ TU VIS LA CNT LUTTE

Bureau confédéral

BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
tél. 0 810 000 367 prix appel local
cnt@cnt-f.org - fax 02 99 63 12 58

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



1 Alsace

Union régionale CNT
5 rue des Maréchaux,
68100 Mulhouse
Tél. 06 68 59 26 51

2 Aquitaine

Union régionale CNT
36 rue Sanche de Pomiers,
33000 Bordeaux
Tél. 05 57 89 21 72

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers Courlis
Syndicats CNT Dijon
BP 392, 21011 Dijon

5 Bretagne et Pays de Loire

Union régionale CNT
5 square Charles-Dullin, 35200 Rennes
Tél. 02 99 53 32 22

6 Centre

Union régionale CNT-Loiret
259 rue de Bourgogne, 45000 Orléans
interco.45@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes

Syndicats CNT Marne
BP 90009, 51201 Épernay Cedex

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex
Syndicats CNT Jura
BP 80039, 39110 Bracon
Tél. 03 84 73 06 12

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Tél. 01 43 72 82 35

10 Languedoc-Roussillon

Union régionale CNT
c/o CNT-PTT 66
BP 90256, 66002 Perpignan cedex

11 Limousin

Syndicats CNT Corrèze
2 rue de la Bride, 19000 Tulle

12 Lorraine

Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle
44 rue de Mulhouse, 54000 Nancy
Tél. 06 17 63 15 36

13 Midi-Pyrénées

Union régionale Midi-Pyrénées
18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Tél. 08 72 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT
1 rue Broca, 59800 Lille
Tél. 03 20 56 96 10

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02, 14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-Maritime
BP 411, 76057 Le Havre cedex

16 PACA

Union régionale CNT
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille

17 Pays de la Loire voir Bretagne

18 Picardie

Syndicats CNT Oise
BP 50 605, 60006 Beauvais Cedex

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
Salle 15 bis, Bourse du travail,
42028 Saint-Étienne cedex 1
Tél. 04 77 25 78 04

LES RETRAITÉS AU RÉGIME

Maintenus par une ordonnance du 4 octobre 1945 dans un souci de bonne gestion administrative, les régimes spéciaux des retraites subsistent encore pour la plupart et sont codifiées par l'article R.711-1 du code de la Sécurité sociale. Les administrations des douanes, des ports autonomes, des industries gazières et électriques, des chemins de fer ou encore l'armée et les parlementaires sont autant de régimes disposant d'une ou plusieurs législations sociales qui leur sont propres, entrant dans la définition des régimes dits spéciaux.

Mais lorsque Sarkozy prétend réformer en profondeur ces régimes, il entend par là s'en prendre uniquement à celui des cheminots et des transports en commun. C'est à grands coups de déclarations médiatiques appuyées de préjugés et de lieux communs sur les régimes de la SNCF et de la RATP que l'hyperprésent président entend commencer son grand chantier de démolition de la protection sociale et de la solidarité.

En 1995, Juppé avait déjà essayé d'attaquer les régimes spéciaux des retraites en assénant des idées reçues aussi stupides que non fondées, aujourd'hui reprises en grande partie par le gouvernement. Selon ces gens bien informés, un cheminot toucherait maintes primes comme celles « de charbon », ou « d'absence de primes » pour ceux qui ne seraient pas sur les rails mais sédentaires. Ces allégations sont bien sûr toutes fausses, mais elles sont de plus dangereuses, car elles postulent de l'ignorance de l'usager ou du citoyen lambda qui n'y connaît rien et dont la seule information vient de TF1. Comment alors ne pas râler contre « tous ces planqués qui bénéficient d'une couverture de santé exceptionnelle et d'un départ à la retraite à 50 ans » ? La prise en charge du risque de maladie dans ces régimes et les âges de départ en

retraite sont principalement motivés par la pénibilité des conditions de travail, n'en déplaise aux détracteurs tels Philippe Langlois, ex-soixante-huitard et professeur à Nanterre (Paris 10), pour qui « la pénibilité du travail dans les régimes spéciaux est un mythe ». Les marins pêcheurs, les cheminots, les derniers mineurs qui survivent avec la silicose apprécieront.

Mais Sarkozy n'est pas fou ; il n'attaque pas de front l'ensemble de régimes spéciaux, sinon cela reviendrait à paralyser le pays comme en 1995. Il démolit au coup par coup, mais surtout il cible parfaitement les types de régimes à démanteler. Ainsi, de l'aveu même de Xavier Bertrand, les militaires, les parlementaires ne verront pas leur régime de retraite modifié ; étonnant non, comme dirait M. Cyclopede, lorsque l'on sait à quel point Sarko a à cœur de ramener l'ensemble des Français sur un même pied d'égalité ? Et pourtant, dans l'armée, 500 000 militaires se partagent un pactole de 8,2 milliards contre 1,1 millions de pensionnés SNCF pour 5 milliards. Un militaire peut prendre sa retraite au

bout de 15 ans de service sous les drapeaux, contre 37,5 pour un cheminot. La solde de retraite d'un militaire est cumulable avec tout autre salaire, et ils sont nombreux à se recycler chez EADS, Dassault, Matra, Eurocopter ! Toutes ces données montrent quel cap le gouvernement veut prendre : celui de la destruction pure et simple de la solidarité, de ce qu'il reste des services publics de la santé, de l'éducation ; il entend piétiner les principes fondateurs de la protection sociale en France : unité et universalité. Demain il ne restera plus rien si l'on cesse de se battre aujourd'hui.

Jamila CNT 33



Graphisme : © www.rebelalighan.org

ACTU'BRÈVES

Voici divers résumés de décisions de justice sur le monde de l'entreprise. Cass. soc. signifie chambre sociale de la Cour de cassation.

Oublier un horaire peut coûter cher !

L'employeur qui envisage de licencier un salarié pour quelque motif que ce soit ne doit pas oublier de mentionner la date, le lieu et l'heure de l'entretien, sous peine de voir toute la procédure capoter ! Ici une gouvernante et un cuisinier furent convoqués pour un licenciement économique. La DRH avait oublié de mettre l'heure de l'entretien préalable, et la chambre sociale a estimé que la procédure n'avait pas été respectée. Licenciement dénué de cause réelle et sérieuse donc. (Cass. Soc. 25 septembre 2007)

Congés payés : même malade vous y avez droit

Toute personne, dès lors qu'elle justifie d'au moins un mois de travail chez le même employeur, a droit à des congés payés. L'employeur a l'obligation de les donner et le salarié de les prendre. La maladie et/ou l'accident du travail ne sont pas des obstacles, et le salarié conserve la jouissance de ses droits aux congés payés dont il peut demander un report. Si l'employeur refuse de reporter, il sera condamné à verser des dommages-intérêts.

Un arrêt de la chambre sociale vient rappeler ce principe du droit aux congés payés. Un salarié a été victime d'un accident de travail ; arrêté pendant dix mois, son employeur ne veut ni lui reporter ses congés ni les lui donner une fois revenu. La cour l'a donc condamné à verser au salarié des dommages-intérêts pour l'avoir privé de ses droits aux vacances. (Cass. Soc. 27 septembre 2007)

LE HARCÈLEMENT MORAL

Problématique et définition

Humiliations quotidiennes, insultes, pressions souvent en dehors de tout témoin, le harcèlement est un vrai phénomène de violence au travail. Une violence aux multiples facettes puisqu'elle peut être le fait d'insultes et de brimades, comme de pressions liées à la cadence de travail, aux objectifs imposés au salarié ; et les trois suicides au technocentre de Renault à Guyancourt ne l'illustrent que trop bien, hélas.

« Aucun salarié ne doit subir des agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. »

La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 avait tenté d'apporter un début de solution en introduisant un nouvel article L.122-49 au Code du travail, mais surtout en qualifiant de délit pénal le harcèlement moral avec une présomption inverse. C'est-à-dire qu'il appartenait à l'employeur de prouver qu'il n'avait rien fait, et non plus au salarié d'apporter la preuve de son harcèlement, avec toutes les difficultés que l'on connaît. Hélas, la loi Fillon

du 4 mai 2004 sur le « dialogue social » a inversé la vapeur au profit de l'employeur, et aujourd'hui c'est à la victime de tenter de démonter la réalité de sa souffrance.

Rien que pour l'année 2006, les conseils de prud'hommes ont enregistré 250 000 litiges portant sur la question. Aujourd'hui, ce sont 2 millions de personnes qui se disent victimes de harcèlement moral avec de graves conséquences sur la santé : ulcères, insomnies, dépression, suicides.

Que faire ?

Il ne faut pas rester seul avec sa détresse ; les institutions de représentation du personnel ont un rôle à jouer, le CHSCT en premier lieu. Et si votre entreprise n'en a pas, le DP est là. De même les directions départementales du travail dont relève l'entreprise où vous travaillez. Le site du ministère des Affaires sociales propose un annuaire national des DDTEFP. Le harcèlement moral est un délit pénal, et une véritable gangrène au travail ; si l'on ne coupe pas immédiatement la zone infectée, on finit pas y rester. Pas question de faire un tel cadeau au patron ; c'est lui qui doit y rester pas nous !

Luc CNT Poitiers

LOIN DES CENSIER BATTUS

Extrait de l'entretien avec Daniel Pinós, CNT-Sorbonne nouvelle, paru dans *N'autre école*.

Comment est née la section ?

La section CNT de la Sorbonne nouvelle-Paris 3 est née en 2003 à la Biulo (bibliothèque interuniversitaire des langues orientales), qui dépend de Paris 3. Elle était au départ constituée de quatre personnes. Fin 2004, deux techniciens (latos de Censier) ont rejoint la section. À la suite du mouvement contre le CPE et la précarité, une ingénieur documentaliste et une maître de conférences nous ont rejoint, de même qu'un latos du Crous. Et depuis, deux étudiants sont venus grossir nos rangs. Contrairement aux autres sections du secteur sup-recherche, la section de Paris 3 est composée majoritairement d'latos et de personnel des bibliothèques. Mais nous avons aussi de nombreux sympathisants chez les étudiants et les profs qui militent au sein du Collectif P3 regroupant les étudiants, profs et latos (syndiqués et non-syndiqués) ayant combattu le CPE et la loi d'inégalité des chances.

Peux-tu nous parler des enjeux de la lutte contre l'évaluation/notation ?

La première apparition de la CNT eut lieu en mars 2005 lors d'une AG d'information du personnel sur l'évaluation/notation que voulaient nous imposer le ministère de l'Éducation et la direction de notre université. C'était l'introduction de la logique de rentabilité comme dans le privé, l'arbitraire qui devient la règle, l'ancienneté acquise remise en cause, l'impossibilité d'évoluer dans une carrière, la fin de l'égalité de

traitement, l'individualisation qui vise à briser toute solidarité en nous mettant en concurrence. Les semaines précédentes, une entreprise de communication spécialisée avait tenté de nous vendre le projet via des réunions d'information. Pendant ce temps, nos hiérarques étaient formés par cette même société, et ce afin d'évaluer nos compétences. À la sur-

prise générale, la CNT est apparue au grand jour durant l'AG en distribuant un tract appelant au boycott des évaluations/notations. Alors que les autres syndicats n'avaient rien prévu, nous avons proposé un vote, qui a révélé que la totalité des latos étaient contre l'évaluation-notation. Devant cette unanimité, le SGEN-CFDT a proposé de présenter au Conseil d'administration une motion demandant le gel du projet au nom de l'AG, ce qui fut fait. Mais en septembre 2006, nous étions informés par une lettre du président que le processus d'évaluation allait reprendre pour s'achever au plus tard le 10 décembre. Rapidement, la section a mobilisé toute son énergie pour l'empêcher : en novembre dernier, nous avons proposé au collectif P3 d'organiser une AG (que les autres syndicats, hormis le SNASUB, jugeaient inutile). À l'unanimité, les personnels se sont prononcés contre l'évaluation et une nouvelle motion pour demander un nouveau gel du processus a été envoyée au conseil d'administration. Un semblant de conciliation fut organisé par le secrétaire général de l'université qui convoqua tous les syndicats, sauf la CNT, afin de trouver un débouché à la crise. Le président décréta alors que cette affaire ne concernait pas l'université et que nous devions nous adresser directement au rectorat. Le Collectif P3 et la CNT furent les seuls à lancer un appel au boycott des évaluations en joignant à leur tract une lettre-type informant notre hiérarchie de notre refus de participer aux entretiens d'évaluation. Elle a finalement été mise en place avec plus ou moins de bonheur selon les services. À ce jour, alors que la campagne d'évaluation devait s'arrêter avant le 15 mars, certains services n'ont renvoyé aucune fiche de poste, des responsables refusent d'évaluer leur personnel, et parfois la totalité des salariés refusent les entretiens. Selon l'administration, 50% des personnels n'aura pas été évalué cette année. Si c'est exact, P3 aura été la seule fac à s'être massivement opposée aux mesures du ministère, et on peut dire que dans cette bagarre la CNT a eu un rôle déterminant.

Entretien réalisé par François Spinner FTE 91

Le livre *Loin des Censiers battus* est disponible auprès des éditions de la CNT-RP.



LE CHAT NÎMOIS SORT DU GARAGE

Depuis cinq ans, La CNT a sollicité la mairie de Nîmes pour obtenir des locaux. Elle restait la seule organisation syndicale nîmoise dans l'incapacité de tenir publiquement des permanences syndicales, à vocation juridique notamment. Or, il est convenu que les municipalités contribuent à la délivrance de locaux pour l'ensemble des organisations professionnelles. Depuis le 30 juillet 2007, mise à disposition gratuitement par la ville, la CNT du Gard dispose d'une maison autonome.

Sortir de la clandestinité et des positions prévictimelles

On pourrait croire que rien n'est accessible à la CNT, lorsqu'elle sollicite une municipalité pour des locaux, surtout si elle est tenue par l'UMP. Mais comme le dit un vieil adage : qui ne demande rien, n'a rien ! La CNT est active à Nîmes. Elle est implantée dans plusieurs entreprises : Exapaq, Mission locale jeune d'agglomération, etc. Elle participe depuis des années aux luttes sociales dans la cité en faveur des sans-papiers, des chômeurs et précaires et anime de nombreuses initiatives avec d'autres libertaires : rencontres sociales, événements culturels et festifs. Difficile de nous ignorer. Pour sortir des logiques d'hébergement et de clandestinité, la CNT se devait pour son développement d'investir des locaux. Après une réflexion allant vers un lieu commun avec d'autres organisations susceptibles de s'entraider pour le paiement d'un loyer, la CNT s'est donnée néanmoins comme priorité préalable de solliciter la municipalité. Aussi, en s'appuyant sur ses différentes demandes écrites antérieures restées sans réponses positives, la CNT s'est adossée à un collectif plus large de syndicats se plaignant de problèmes de vétusté, voire de place. Malgré quelques raideurs staliniennes au sein du collectif syndical, aucune réunion collective, aucune délégation en mairie ne s'est tenue sans la CNT. C'est à ces occasions qu'elle put faire entendre son besoin de locaux et la précarité de sa situation, logée dans une boîte postale à la Poste. Peu soutenue dans sa démarche, la CNT initia par elle-même un rassemblement le 12 mai 2007 devant le conseil municipal de Nîmes. Sont alors présent-e-s nos sympathisant-e-s, des militant-e-s d'autres organisations (Solidaires notamment) et les cénétistes, pour un petit déjeuner croissants-jus d'orange gratuit sous la banderole noir et rouge : « Pour la dignité syndicale, un local pour la CNT. » Une tente bardée d'affiches est installée devant la mairie pour symboliser la précarité de notre situation. Une semaine après, la municipalité propose un local à la CNT. Et deux semaines après,

autorisation est donnée pour une enseigne en façade. Une petite maison de 70m² au centre-ville de Nîmes accueille depuis début septembre les permanences, les réunions, une connexion Internet, une bibliothèque et bientôt... bien des activités. Relayée par la presse locale, l'inauguration des locaux eut lieu le vendredi 7 septembre dans la joie, la bonne humeur et la détermination !

Et si l'on préfèrait la Bourse du travail...

La CNT aurait préféré s'inscrire dans un projet de Bourse du travail où nous aurions pu partager les locaux avec d'autres organisations syndicales, faute de mieux, notre demande fut individuelle. Fin des années 90, la Bourse du travail historique de Nîmes a été désertée par les confédérations sur demande de la municipalité PCF de l'époque pour raison de vétusté. Les travaux ne furent jamais réalisés... La majorité suivante, UMP, soucieuse de dilapider ce patrimoine ouvrier et syndical inoccupé, a bradé la Bourse du travail de Nîmes à un riche promoteur. La deuxième Bourse du travail de France après Paris fut donc démolie il y a deux ans. Demain, quelques retraités se partageront une toute nouvelle résidence de haut standing situé en plein centre-ville. La CNT Nîmes met en avant l'aberration de la situation actuelle liée à l'éparpillement des locaux syndicaux et l'absence de mutualisations de moyens : salle de congrès, de réunions, fonds documentaires et archives, équipement collectifs divers. Eu égard au développement de la précarité et au défi que cette dernière lance quotidiennement au syndicalisme, la CNT défend avec force l'idée de Bourses du travail pour tous les travailleurs et travailleuses victimes du chômage. Le milieu associatif étant lui-même très dispersé, nous soutiendrons aussi toute initiative œuvrant dans le sens de la création d'une maison des ensembles à caractère associatif à Nîmes.



CNT Nîmes

cnt.nimes@cnt-f.org - Tél. : 09.50.07.60.88
Adresse : 6 rue d'Arnal, 30 000 Nîmes
Permanences publiques syndicales et juridiques :
- chaque lundi de 18h30 à 20h ;
- tous les 1^{ers} samedis du mois de 14h à 16h.

Quand le PC n'aime pas partager

Depuis juin 2007, l'UL CNT de Genevilliers est privée de salles de réu à la Bourse du travail. La municipalité communiste justifie cette décision de façon rocambolesque : l'UL serait départementale et devrait donc aller dans d'autres villes... Malgré des diffusions de tracts pour expliquer les pratiques antisyndicales, c'est le silence et le mépris absolu. Sans doute, à la mairie, préfère-t-on les syndicats obéissants et respectueux du « jeu démocratique » ?

La CNT parisienne se (re)fait une toile

Le site de l'union régionale parisienne fait peau neuve : des nouvelles des luttes en cours, les tracts téléchargeables, les contacts des syndicats, les débats et projections organisés pas la CNT, l'histoire de l'impasse des Vignoles... et bien sûr, l'explication du mode de fonctionnement de notre organisation, plutôt contente de ne pas être « un syndicat comme les autres ». Plusieurs liens sont encore en travaux, à suivre donc...
www.cnt-urp.org



LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.
DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.
AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns.
C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE, QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !



Espagne. Procès truqué

4 janvier 2000, Luis Marcos Rivera, dit Luisito, se rend avec ses camarades

de la CGT Valladolid à Alcobendas soutenir les grévistes de l'entreprise Airtel, en lutte contre les projets de fermeture de la boîte.

Le rassemblement se passe pour le mieux dans une humeur bon enfant, malgré la *guardia civil*. À l'heure du repas, Luisito et ses camarades s'en vont manger. À leur sortie du restaurant, alors qu'ils s'apprêtent à retourner sur le piquet de grève, un groupe de policiers anti-émeute les charge. Luisito est violemment passé à tabac et embarqué. Sept ans plus tard : coup de théâtre. Luisito est convoqué au tribunal de Madrid. Il lui est reproché d'avoir frappé et blessé gravement deux policiers. Situation ubuesque : Luisito est accusé d'avoir blessé deux policiers alors que c'est lui justement qui a été gravement blessé. Luisito passera en procès le 7 novembre 2007. Il risque sept ans de prison. En attendant les actions à venir, des mails de soutien peuvent être envoyés à la CGT Valladolid (fl.vall@cgt.es) et au SI de la CGT (sp-internacional@cgt.org.es).



Pologne. MTK Kielce

Après dix-sept jours, les chauffeurs de bus de la petite ville polonaise de Kielce ont gagné leur grève. Le projet de vente de la compagnie communale d'autobus MPK à Veolia (France), a été stoppé. Et MPK a été cédée aux travailleurs, qui ont désormais la possibilité de mettre en autogestion l'entreprise. MPK emploie 630 personnes, dont 380 conducteurs de bus. Les 160 autobus sont vieux et souvent en panne. Pendant des années, la compagnie a cumulé les pertes. Un conflit à propos de la convention collective dure depuis deux ans et la dernière augmentation de salaire date de six ans ! La plupart des ouvriers ont entre 40 et 50 ans. Ces dernières années, nombre de jeunes ont démissionné pour partir en Angleterre ou en Irlande. La question de la privatisation est apparue l'année dernière. Avant sa réélection avec 72 % des voix, le maire de Kielce, Lubawski, avait promis de ne pas céder MPK. Mais après son élection, il a poussé à la vente à Veolia, qui contrôle aussi des lignes de train et d'autobus en Allemagne sous le nom de Connex. Le conflit s'est emballé quand le maire a annoncé que le repreneur prévoyait de ne conserver que les salariés en CDI. La grève a eu pour résultat l'abandon de l'option Veolia et des licenciements. L'entreprise MPK est maintenant sous contrôle ouvrier...

Workers Initiative Pologne

AFRIQUE DU SUD

RÉSISTER À L'UNIVERSITÉ BOURGEOISE

L'augmentation des frais d'inscription et la privatisation planifiée du logement étudiant ont suscité des protestations importantes à l'université du Witwatersrand à Johannesburg, début octobre.

Suite à une série de mobilisations nocturnes dans les résidences universitaires, des centaines d'étudiants – surtout africains et de la classe ouvrière – se sont rassemblés le 3 octobre au matin pour protester contre la politique de l'administration. Frustrés par les conférences universitaires officielles, qui les empêchent de peser sur les décisions, les étudiants, en nombre grandissant, se sont rendus au campus pour les perturber.

À midi, la tension monte, et l'administration demande aux conférenciers de signaler les protestataires. Les protestations continuent le lendemain et les universitaires progressistes, rassemblés dans le Concerned Staff Committee (CSC), ainsi que des ouvriers de Wits, rejoignent les étudiants. L'après-midi, les forces de l'ordre chargent les manifestants et en arrêtent plusieurs. La lutte continue cependant les jours suivants, en dépit des médias, qui présentent les manifestants comme des vandales et des provocateurs.

Le soutien des universitaires est très chaleureusement accueilli par les étudiants et permet de souligner que les problèmes auxquels ils font face sont une partie de la question plus globale de l'enseignement supérieur. Ce qui arrive à Wits est un élément de la politique néolibérale du gouvernement d'ANC post-apartheid, qui est soutenu par la classe dirigeante locale et renforcé par le GATS (General Agreement on Trade in Services, signé par



le gouvernement ANC) et l'OMC. À l'université publique, cela se traduit par des coupes budgétaires et la volonté de transformer les facs en « universités du marché et du profit ». Wits, par exemple, a vu son budget chuter d'un tiers vers la fin des années 1990 : dans les années 1980, environ 80 % des fonds venaient de l'État, contre 39 % aujourd'hui.

Le plan Wits 2001

Adopté en 1999, ce plan a conduit au licenciement de 600 travailleurs – un quart du personnel –, l'externalisation des emplois dans l'approvisionnement, le nettoyage et la maintenance ainsi que la « rationalisation » des enseignements. Et comme le profit et le pouvoir sont toujours liés, il n'est pas surprenant que la restructuration ait été accompagnée d'une centralisation rapide des pouvoirs.

La lutte contre l'externalisation a été un moment clé dans la naissance de nouveaux mouvements sociaux, comme le Forum anti-

privatisation (APF), qui ont engagé le combat contre le programme de l'ANC. Si elle a été perdue dans un premier temps et que le campus est resté « calme » pendant des années, le silence a été brisé par des émeutes d'étudiants en 2004, une grève des ouvriers externalisés en 2006 et par la lutte actuelle.

Généraliser la lutte

La lutte des étudiants s'est terminée par des négociations entraînant quelques acquis importants. Cependant, une véritable victoire ne pourra être obtenue que si des liens sont établis entre les différents campus, entre les étudiants et le personnel (universitaires, mais aussi ouvriers et administratifs), et si la faiblesse et la division du syndicalisme dans le secteur est dépassé. Cela exige un programme d'unification des luttes pour l'accès à une éducation de qualité pour la classe ouvrière, le retour des secteurs externalisés dans le service public, la fin des privatisations et de la commercialisation, donc de s'affronter aux politiques gouvernementales. Parce que sans idées claires les luttes avortent souvent trop tôt, il est important de bien comprendre que le combat pour une éducation de qualité fait partie de la lutte contre les politiques néolibérales de l'ANC et de la classe dirigeante qui la soutient.

Les liens doivent se dessiner dans les esprits entre les politiques néolibérales et les politiques universitaires et, plus généralement, les licenciements massifs, la lutte des communautés contre les coupures d'eau, d'électricité et les expulsions : contre l'ANC, l'État et le capitalisme.

Lucien van der Walt – Zabalaza Anarcho-communist Federation, www.zabalaza.net

ITALIE/TUNISIE

Les filets de l'injustice

Le 8 août, deux bateaux de pêcheurs tunisiens ramènent au port de Lampedusa, après les avoir sauvés d'une mort sûre, 44 migrants qui se trouvaient en détresse dans le canal de Sicile, après être partis de Libye*. L'arrestation est immédiate. Après un mois d'enfermement dans la prison d'Agrigente, les marins sont libérés. Après plus d'un mois et demi aussi, les capitaines pourraient retourner en Tunisie. Mais l'affaire n'est pas close.

Malgré la libération des pêcheurs, le procès continue sur la base du chef d'accusation de « trafic d'être humain », puni de quinze ans de prison. Fin septembre, quand il semblait clair que l'acte des pêcheurs était un sauvetage, le procureur a ajouté une nouvelle accusation : menaces et violences à un bateau de guerre (article 1200 du code naval) et résistance à l'autorité publique (article 337 du code pénal). Ces nouvelles accusations se fondent sur le fait que les pêcheurs, s'étant rendu compte des tragiques conditions de santé des migrants (dont une femme, enceinte de huit mois, qui a été transportée d'urgence à l'hôpital de Palerme par hélicoptère dès son arrivée sur le territoire italien), ont décidé de ne pas retourner en Tunisie, comme les autorités italiennes l'avaient ordonné, et d'amener les rescapés au port plus proche : Lampedusa. Pour cela, à cause des grosses vagues qui agitaient la

mer et qui avaient déjà causé la destruction de l'embarcation des migrants, ils ont dû dépasser le bateau de la marine militaire (dans l'accusation le bateau de guerre) pour rejoindre l'Italie.

Le 9 octobre, le tribunal a annulé la requête du procureur, mais le déroulement de ce procès et le harcèlement dont les pêcheurs ont été victimes nous font réfléchir sur les conséquences de la politique mortelle que l'Union européenne mène à ses frontières. L'accusation des pêcheurs est un message clair à tous ceux qui portent de l'aide et du soutien aux migrants, en mer et sur terre : si vous les aidez, pour eux c'est l'expulsion, et pour vous la prison. À tout cela s'ajoute une réflexion sur l'« accueil » des migrants de la part d'une Europe qui a déclaré la guerre à ceux qui essaient de franchir ses frontières : mourir en haute mer ou être sauvé, enfermé et, de plus en plus, expulsé.

Sara Section CICP Santé Social RP

* Pour le détail des faits, voir le précédent CS.



Solidarité euro-maghrébine

La CGT espagnole a organisé du 28 au 30 septembre 2007 à Málaga un rencontre entre des syndicalistes et des associations du Maroc et d'Algérie et des militants syndicalistes européens. En voici les conclusions.

- Campagne de soutien aux détenus du 1^{er} Mai au Maroc.
- Campagne pour la liberté syndicale en Algérie, en vue d'une manifestation commune à Alger.
- Manifeste commun pour le 8 mars, journée internationale des femmes.
- Rencontre de femmes syndicalistes (été 2008).
- Actions contre le chômage et la précarité le 16 mai (assassinat du militant de l'ANDCM, Mustafa El Hanzouli).
- Développement de pages Web et d'outils informatiques nécessaires aux organisations qui en auraient besoin.
- Campagne permanente contre la répression syndicale et participation à toutes les actions de défense de l'exercice des libertés et des droits syndicaux, comme la journée de lutte contre l'illégalisation de la CNT-F à La Poste le 23 octobre 2007.
- Campagne de solidarité avec les travailleurs de la mine Jbel Awam au Maroc.
- Soutien à la grève générale en Italie le 9 novembre contre l'accord signé par la CGIL, la CSIL, l'UIL, le gouvernement et le patronat le 23 juillet 2007.
- Nous déclarons notre soutien à un espace méditerranéen où la diversité culturelle et linguistique est respectée et où les droits Amazig sont officiellement reconnus.

Roberto Blanco – CGT Espagne

Tortures ordinaires

Le 27 septembre 2007, Andres Damian Florez Rodriguez, fils d'un des leaders de Sinaltrainal (Sindicato nacional de trabajadores de la industria de alimentos), était abordé par trois individus à la sortie de son lycée. Ceux-ci, armés et portant des passe-montagnes, l'ont forcé à monter dans le véhicule après l'avoir passé à tabac. Une fois à bord du véhicule, témoigne Andres, les individus eurent un bref échange radio avec leurs commanditaires :

« On tient ce fils de pute, qu'est ce qu'on fait maintenant ?
 – Donnez-lui une bonne leçon et transmettez-lui le message : qu'il dise à son père que nous nous l'avons lui et les siens. »
 Le jeune Andres était relâché quelques heures plus tard après avoir été torturé. Son enlèvement fait suite à de nombreuses lettres de menace reçues par des militants de Sinaltrainal. Ce fait survient, surtout, après l'annonce faite par Sinaltrainal de rompre les négociations avec la direction de Coca-Cola et son intention de relancer la campagne contre la multinationale américaine.



Syndicalistes vs Coca-Cola

Sinaltrainal avait naïvement pensé ces derniers mois que Coca-Cola allait, enfin, mettre de la bonne volonté afin de trouver une issue satisfaisante à ses incessantes atteintes aux droits de l'homme et aux questions de droit du travail. Espoir vain. Pendant que nous négocions avec la direction de Coca-Cola, entre autres l'indemnisation des familles des syndicalistes assassinés, la firme américaine continuait de plus belle sa politique répressive et de précarisation de l'emploi dans ses sites de production et de mise en bouteille en Colombie. Les lettres de menace à l'encontre des syndicalistes et de leurs familles se multipliaient. Les droits des travailleurs, les droits syndicaux et les conventions collectives étaient toujours bafoués. Sinaltrainal a donc décidé de relancer la campagne internationale contre Coca-Cola. Nous invitons de ce fait toutes les organisations et les collectifs à populariser notre campagne afin que justice soit enfin faite.

Pour Sinaltrainal – Luis Javier Correa Suarez
www.sinaltrainal.org

La CNT participe, avec des dizaines d'organisations au niveau international, à la campagne contre Coca-Cola. Des camarades de Sinaltrainal et de la Cruz negra de Bogota sont venus en France et ont participé à plusieurs meetings de la CNT afin d'évoquer la situation des syndicalistes au sein de la multinationale. Des affiches, un DVD et un quatre-pages ont également été réalisés par la CNT : ils sont disponibles sur le site Internet www.cnt-f.org/international.

Nos camarades polonais de la CK-LA ont entamé la campagne il y a peu. Campagne qui a d'ailleurs obligé Coca-Cola Pologne à se justifier dans la presse locale. De la même manière, nos camarades de la FAU allemande y sont investis et ceux de l'USI italienne envisagent, suite à une décision lors de leur congrès d'octobre 2007, de participer à la campagne. Le syndicat de l'enseignement de la CGT Saragossaise, de son côté, est depuis de longues années un des acteurs principaux de la campagne. Plus que jamais, la solidarité internationale est nécessaire. Ce n'est qu'un début...

Allemagne. Vélotogestion !

Les 135 travailleurs de l'usine de fabrication de vélo Bike System GmbH (dans la province de Thuringe Nordhausen) occupent leur usine depuis le 10 juillet 2007. Ils ont décidé de reprendre la production en autogestion et lancent un appel à solidarité, avec le soutien de nos camarades de la FAU allemande.

Depuis plus de deux mois, le personnel occupe les trois sites de l'usine située aux pieds des montagnes du Hars, afin d'empêcher le démantèlement et la vente de l'usine. La mise en faillite a été déclarée le 10 août. L'usine fonctionne au ralenti, les ateliers sont vides, sauf celui de la ligne de revêtement. Le personnel reçoit une indemnité de chômage technique et espère qu'un nouvel investisseur se déclare. Pendant l'occupation, au cours des nombreuses discussions entre travailleurs de l'usine et avec les personnes venues en solidarité, l'idée de reprendre la production en autogestion, au moins pour une petite période, fait son chemin. Il n'est pas que question d'éviter l'évacuation des dernières machines en attendant qu'un hypothétique investisseur veuille bien se présenter : l'idée de produire un «vélo-grève» est reprise. L'occasion se présente ainsi pour les grévistes de démontrer leur capacité



à développer leur propre concept et à autogérer leur production et leur distribution. Le but initial d'avoir 1800 commandes de bicyclettes produites en autogestion est aujourd'hui atteint et de nouvelles commandes sont lancées : un exemple fort pour encourager les travailleurs qui se trouvent dans des situations similaires à ne pas se laisser facilement restructurer sans réagir.

FAU-IAA – Hambourg/Nordhausen
 Plus d'informations : www.strike-bike.de
 Pour contacter le personnel et passer commande : Bikes in Nordhausen, e.V. c/o. André Kegel, Bruno-Kunze-Str. 39, 99734 Nordhausen.
 Tél. : 03631-622 124 et 03631-403 591.
 Fax : 03631-622 170.
 Mail : [fahrradwerk\(a\)gmx.de](mailto:fahrradwerk(a)gmx.de)



Café zapatiste

Comme chaque année depuis 2003, nous relançons une campagne de souscription en solidarité avec les coopératives zapatistes productrices de café. Pour éviter aux membres des coopératives de devoir s'endetter, nous leur payons 60 % de la commande au moment de celle-ci. C'est pourquoi nous lançons cette souscription jusqu'à fin décembre. Les 40 % restants seront payés à l'arrivée du café en

France. Le café sera disponible et envoyé en juin 2008. Pour toute information complémentaire : cafesolidaire@no-log.org ou CSPCL, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris (paquet de 250 g, 3 euros, frais de port compris).

PALESTINE

À TRAVERS GRILLES ET CHECK-POINTS

les ont été créées depuis la dernière fois. Les accès à la ville depuis le reste de la Cisjordanie sont désormais entièrement contrôlés par la puissance occupante. Chaque véhicule entrant dans l'agglomération est arrêté et les papiers des voyageurs vérifiés. Au check-point de Qalandia, qui sépare Jérusalem Est (la partie arabe) de la Cisjordanie, le barrage militaire qui filtrait et empêchait les entrées a disparu. Un véritable poste-frontière le remplace, destiné à durer : contrôles électroniques et biométriques, fouilles, corridors et grilles à franchir... Les frontières se sont déplacées, toujours plus à l'est.

Entre Béthléem et Jérusalem il y a désormais le mur, qui, tout simplement, surgit en pleine ville, flanqué d'un poste-frontière non moins vaste, complexe et sécurisé que Qalandia, d'où l'on ressort, vingt bonne minutes plus tard et quelques salles de contrôles et couloirs plus loin, en grande banlieue de Jérusalem. Dans cette zone, bastion de gauche marxiste, la lutte armée a cessé depuis un an. Le poids de l'occupation, lui, n'a pas cessé de s'alourdir : outre l'incarcération à peu près complète de la ville par le mur et les check-points la coupant de Jérusalem, une nouvelle colonie s'est bâtie, perchée sur une colline, face au camp de réfugiés de Desheh. Ici, dans ce fief du FPLP où les militants du Hamas se comptent sur les doigts d'une seule main, on commémore chaque année la Nakba «catastrophe» en arabe, terme par lequel les Palestiniens désignent leur expulsion par les milices sionistes pendant la guerre de 1948.

Visite à Ramallah, dans les locaux du Democratic Workers Rights Committee, sorte de Bourse du travail où l'on forme au syndicalisme indépendant de lutte, ce qui n'est pas rien, dans un pays marqué par l'inféodation des syndicats aux partis,

qu'ils soient nationalistes ou de gauche. De là, la route vers Naplouse. Quatre barrages successifs sur la route. Naplouse est assiégée : tous ses accès sont bloqués par des barrages de l'armée israélienne depuis l'offensive de 2002. Les soldats sont seuls maîtres de leur fermeture ou de leur ouverture. Le filtrage est constant, et les geôles à ciel ouvert jouxtant le check-point principal de Huwarra où sont détenus pour de longues journées les «suspects» en témoignent.

La ville, ses trois camps de réfugiés, sa casbah surtout, sont le terrain où se joue ce qui subsiste de l'Intifada après six années d'affrontements, terribles ici. Jours (et nuits) se tient un jeu cruel : les quelques groupes de miliciens encore actifs et les soldats chaque nuit pénètrent dans le dédale pour y traquer des jeunes combattants d'autodéfense d'une vingtaine d'années, plus ou moins armés. Le jour, tout paraît normal : une jeunesse désœuvrée, des enfants qui n'ont que les ressources de leur imagination pour tenter de s'amuser. Un quartier prolétaire, à l'abandon, dont la jeunesse a payé un prix exorbitant à la lutte contre l'occupant pour un résultat... Lequel ?

Mais de ces trois semaines passées là-bas, ce qui fut finalement le plus éloquent vient des conversations avec les Palestiniens : la conscience claire, en particulier chez nos camarades révolutionnaires, de l'immense catastrophe qui s'abat sur eux, l'insupportable spectacle de la guerre entre partis et de ses conséquences politiques, l'impossibilité de ne serait-ce que desserrer d'un cran l'impitoyable étau de la colonisation et de l'occupation. Lassitude, déception et pessimisme...

Samy CNT-STE 93

Photothèque du mouvement social



Juillet 2007. Depuis mon dernier périple dans les territoires occupés, exactement deux ans plus tôt, le cours des événements du conflit israélo-palestinien s'est accéléré : retrait de Gaza, enlèvement d'un soldat israélien et représailles militaires massives, victoire du Hamas aux élections et gel des aides à l'autorité palestinienne boycottée, affrontements interpalestiniens jusqu'au coup de force islamiste dans la bande de Gaza...

Jérusalem. Dans la vieille ville, la lutte continue, implacable. Celle des colons juifs qui s'installent en plein quartiers arabes – musulmans ou chrétiens –, ou encore arménien. Là ils occupent on ne sait comment un étage d'une maison, le décorent d'une dizaine de drapeaux et installent des grilles de deux mètres de haut sur le toit. Une dizaine de ces colonies nouvel-

AMOUR ET COMBAT

La Question humaine, de Nicolas Klotz

La *Question humaine* aborde la question de fond de notre société capitaliste : celle de la place du sentiment d'humanité en son sein. Depuis la grande entreprise où il est chargé par les « ressources humaines » de pousser les cadres à se dépasser et à utiliser le surcroît d'énergie ainsi dégagé pour augmenter les profits, le personnage principal investit plus ou moins consciemment sur le rôle tenu par certains cadres d'alors dans la barbarie nazie. Il est alors amené à faire le lien entre le capitalisme industriel dont il est le tenant et la machinerie technique de l'extermination nazie. Sans être moralisateur, le film développe une poésie noire, grâce aux cadres, éclairages, musiques, quelque chose de posé, subversif, que n'aurait pas renié Herbert Marcuse.

Nabat : Archivo vol. 1

Voici la 1^{re} discographie officielle du fameux groupe italien. Encore un vieux groupe oi ?

Eh oui, mais celui-ci a pas mal de particularités : né sur les cendres d'un groupe anarchiste, Nabat (qui est le nom du mouvement politique lié à Makhno) fut le seul groupe des années 80 à prendre en Europe un positionnement ouvertement à gauche, refusant dès le départ l'invasion du mouvement par l'extrême droite. On trouve ici 25 titres issus des premières productions du groupe, et si le son est parfois limite, il reflète l'atmosphère de tension politique que l'Italie vivait à la sortie des années 70...

Cartouche

Hop hop hop, voilà le allstar band parisien : Raymonde RBB/Brigada, Géraldine Kochise,

le batteur de Ya Basta... en plus ils se sont payés le luxe d'aller enregistrer dans le studio londonien d'Inner Terrestrials ! Niveau zic, on a du punk rock très bien ciselé qui emmène des paroles bien écrites sur la rébellion, les luttes passés et les espoirs en des lendemains qui chantent. Ceux qui craignent du Kochise en moins bien, et même ceux qui n'ont jamais accroché avec ce groupe devraient écouter ce disque qui ne manquera pas de les convaincre. Et qu'ils aillent les voir en concert, c'est du tout bon aussi. Coupable (Maloka, BP 536, 21014 Dijon)

Comment une Allemande mariée à un soldat du Reich et une jeune résistante juive et lesbienne peuvent-elles oser s'aimer pendant la Seconde Guerre mondiale? En 1994 paraît un livre qui relate cette histoire vécue : Aimée et Jaguar, une histoire d'amour, Berlin 1943, d'Erica Fischer, féministe autrichienne. Un succès énorme, qui a donné un film, Aimée et Jaguar. De nouveau cette histoire d'amour nous est racontée par Brigitte Ourlin. Mais Ingrid et Eva est loin d'être une simple copie. En quelques pages, sous forme de lettres et d'extraits de journal intime, le lecteur se retrouve plongé dans les pensées, la vie d'Eva, puis d'Ingrid. Ce livre très court nous explose à la figure et nous prend à la gorge. Et comme Eva, on se dit : « Je suis de ceux que la rage habite, de ceux qui préféreront mourir une arme à la main ou mourir en retournant cette arme sur eux plutôt que de laisser croire qu'ils espéraient encore la clémence du bourreau. » Interview croisée avec l'auteur et Catherine Alex, des Éditions de la Cerisaie.

Brigitte, peux-tu présenter l'histoire d'Aimée et Jaguar et expliquer pourquoi tu as choisi de t'inspirer de cette œuvre ?

Brigitte Ourlin : Il y a quelques années, un reportage sur Arte présentait l'histoire de ces femmes allemandes (Lily et Felice en vrai) et j'avais été frappée par cette histoire d'amour, de combat contre le nazisme et pour l'acceptation de l'homosexualité féminine, qui à l'époque était rare. J'ai eu envie de m'immiscer dans cette histoire, de la visiter du côté de l'intime, sans chercher la vérité historique, et d'employer la forme de la lettre et du journal intime pour en donner un autre point de vue.

Dans ce livre, tu parles d'homosexualité, de féminisme, mais aussi de religion, en partie responsable de l'acceptation d'une situation qui n'a rien d'acceptable, de démocrates abrutis qui vont aux urnes comme à l'abattoir, de résistance, de délation, de haine. Le « je » employé dans les lettres ou les journaux intimes a tendance à t'identifier à tes personnages. Y a-t-il une part de toi dans ces discours ?

BO : Sans doute, difficile de ne pas mettre de soi dans ses romans. Ils sont là pour donner un point de vue personnel sur le monde, qu'il soit politique, idéologique, oui, forcément. C'est à cela que « sert » la littérature, à multiplier les approches, les visions du monde. Si j'ai écrit cette histoire, amour, politique, religion, lutte pour la liberté d'opinion, de religion, d'orientation sexuelle, c'est bien que je m'y sens impliquée.

Considères-tu ce livre comme une œuvre militante ? Est-ce une œuvre politique qui parle

d'amour ou une histoire d'amour qui parle de politique ? Pourquoi ?

BO : Militante par ses sujets, militante parce qu'elle parle de deux femmes et de leur combat pour les libertés... politique et amour et réciproquement, je suis partie de l'histoire d'amour mais elle est indissociable de la politique, de par son contexte et les appartenances de ces femmes.

Parle-nous un peu de ton rapport à l'écriture.

BO : C'est un essentiel, un point central, douloureux aussi, parce que je ne lui donne pas toute la place que je voudrais dans ma vie, je n'ose pas, n'y crois pas assez, et les « compromissions », le milieu de l'édition ne me plaisent pas. Je n'aime pas aller vendre ma soupe, alors j'écris trop peu... qui sait si cela peut encore changer. La lecture est liée à l'écriture et c'est une grande passion, une faim insatiable, infinie, la découverte d'écritures, d'histoires... quelle joie...

Ingrid et Eva est publié aux Éditions de la Cerisaie. Pouvez-vous présenter cette maison d'édition indépendante et ses collections ?

Catherine Alex : Les éditions de La Cerisaie ont été créées en 2002. Il y a trois collections : « Ceriselles » pour la littérature lesbienne, « Polardises » pour les polars au féminin et « Singulière », qui propose d'autres regards sur des parcours de femmes. La Cerisaie veut présenter une image positive de l'homosexualité féminine et d'autres horizons.

Comment se fait le choix des auteurs ?

CA : Il se fait sur la qualité de l'écriture et l'originalité du sujet. Nous aimons les histoires d'amour, les récits qui aident à se sentir mieux dans sa vie de lesbienne, mais aussi ceux qui dérangent, font bouger, se poser des questions, bousculent un peu les idées reçues.

Pourquoi une maison d'édition spécialisée dans l'homosexualité féminine ? Les livres que vous publiez seraient-ils refusés ailleurs ?

CA : La demande est forte et les « grandes » maisons d'éditions ne sont pas particulièrement intéressées par le sujet, sauf si le livre est écrit par une personne déjà connue. Et nous avons tout autant besoin que les hétérosexuels de pouvoir nous identifier à des personnages qui nous ressemblent et vivent la même vie que nous.

BO : Pour donner une visibilité à des ouvrages, des thèmes, des histoires

« lesbiennes » qui ne seraient soit pas éditées, soit perdues dans la grande masse de l'édition. Ici, le repérage est facile et les lectrices « communautaires » peuvent trouver des histoires dans lesquelles elles se reconnaissent, se construisent, s'acceptent telles qu'elles sont parce qu'enfin cela existe, d'autres écrivent là-dessus...

Un mot sur les luttes homosexuelles et anti-sexistes ?

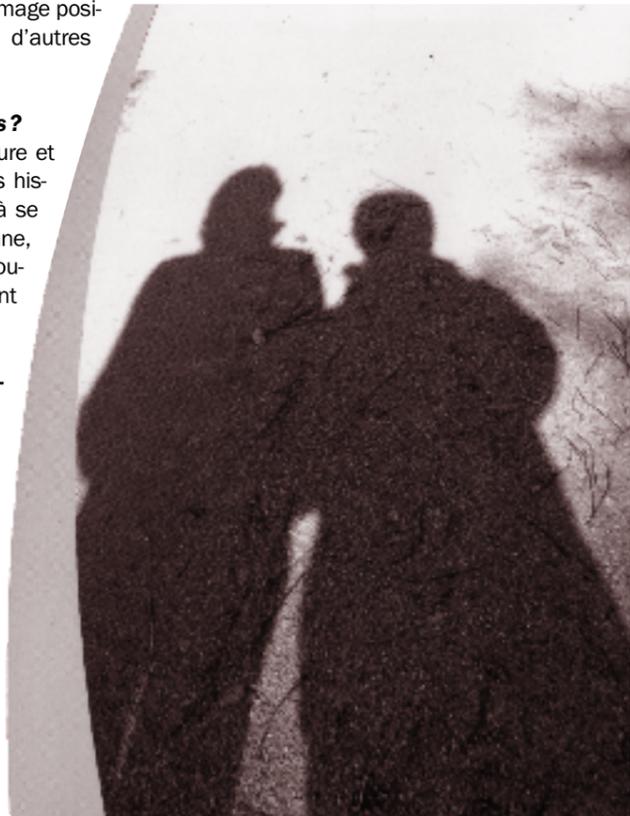
BO : Je croyais qu'à Paris, en France, nous avions la liberté de choisir ce que nous voulons être, mais des faits divers ou des histoires racontées par certaines auteures me prouvent que les libertés sont encore et toujours à défendre et que s'il est facile – plus ou moins – d'être homosexuel·le à Paris dans le 11^e ou le 4^e, c'est bien plus difficile dans d'autres régions... et dans d'autres pays donc. Nous avons la chance de pouvoir vivre sans nous cacher, c'est aussi une forme de militance, de nous affirmer comme homo, par nos éditions et nos livres, entre autres. Il ne faut surtout pas oublier l'importance que cela a pour d'autres que nous ne vivions pas cachés...

CA : Quant aux luttes antisexistes, nous publions en 2008 le roman de Jacques Vincenot, *De la cuisine, on ne voyait pas beaucoup d'horizon*, le parcours d'une jeune maghrébine en lutte contre le sexisme et l'extrémisme.

Propos recueillis par Nil SIPM-RP

Brigitte Ourlin, *Ingrid et Eva*, Éditions de la Cerisaie, collection « Ceriselles », Paris, 2006.

Éditions de la Cerisaie : www.la-cerisaie.com.



À LIRE. Petites philosophies du sarkozysme

Depuis l'avènement de Nicolas Sarkozy à la tête de l'État, nous assistons à un déferlement d'idées et de pratiques répugnantes : fichage génétique des immigrés, expulsions d'enfants scolarisés, casse du droit de grève, etc. Ces mesures désolantes ont été consciencieusement amenées dans les esprits par une poignée d'intellectuels de cour, briseurs de « tabous » au sens réactionnaire du terme. Dans ce pamphlet, publié aux éditions Libertalia, Sébastien Fontenelle, journaliste en rupture de ban, s'attarde sur le cas d'Alain Finkielkraut. En novembre 2005, dans le journal israélien *Haaretz*, celui-ci dénonçait le nombre trop important de joueurs noirs dans l'équipe de France de football, ainsi que l'intifada en banlieue ! À l'époque, on crut à un dérapage. En menant l'en-

quête, en s'attachant à lire et à décrypter toute la prose des « nouveaux réactionnaires » (Max Gallo, Pascal Bruckner, Renaud Camus, Pierre-André Taguieff, Hélène Carrère d'Encausse, etc.), S. Fontenelle nous démontre que rien de tout cela n'était fortuit. Il nous transporte, *ad nauseam*, au cœur de l'idéologie dominante, celle de la haine des pauvres et de l'altérité. Sur le même thème, on lira avec profit *Changement de propriétaire*, le dernier essai d'Éric Hazan (Seuil).

Sébastien Fontenelle. *La Position du penseur couché. Petites philosophies du sarkozysme*. Éditions Libertalia. 7 euros.



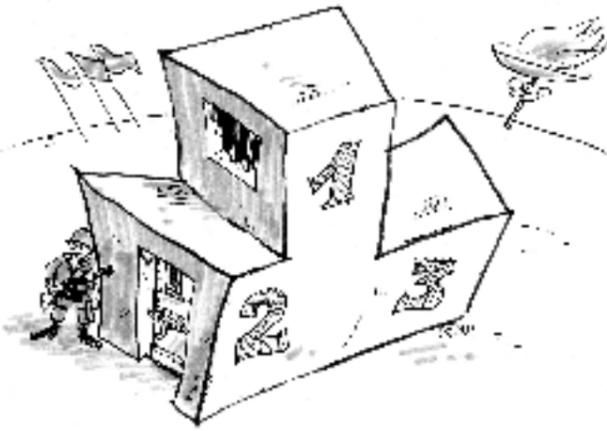
La CNT invite ses militants et sympathisants à assister à la conférence ayant pour thème « Les 110 ans de l'Union locale CGT du Havre », le samedi 17 novembre, salle des Sociétés savantes, à 15 h. Une brochure écrite par un militant de la CNT havraise sera vendue au profit des enfants de Noël Michon, camarade d'Interior's décédé en mai dernier, ce dont les colonnes du CS se sont largement fait écho. Cette brochure retrace les premiers pas de la CGT au Havre et complète les deux tomes d'*Histoire oubliée et méconnue du syndicalisme havrais*. Une soirée festive clôturera la journée. Didier Blons et Moisy-sur-Seine se produiront en concert salle Louis-Eudier (quartier de l'Eure) à 21 h.

Entrée : 2 euros (1 euro pour les chômeurs et les étudiants).



LE HAVRE, 110 ANS DE SYNDICALISME DE LUTTE

L'été prochain, en août 2008, auront lieu les Jeux Olympiques d'été dans la ville de Pékin. Quelle signification ces prétendus jeux vont-ils avoir ? Le sens du consensus globalisé ! Les démocraties tanceront hypocritement le régime chinois avec une bonne conscience grimaçant sur des airs satisfaits. En fait, cette belle unité (complètement abstraite) des États et du CIO (Comité international olympique) se constitue comme une hégémonie capitaliste tendue vers le profit.



Pourquoi boycotter ? Non pas parce que l'olympisme serait pris en otage. Non, l'histoire a montré que les régimes totalitaires et le CIO n'étaient pas deux éléments inconciliables mais au contraire une unique institution : celle du spectacle sportivisé. Berlin 1936, Moscou 1980, Pékin 2008. Le CIO ne choisit pas les villes organisatrices, c'est bien plutôt le mouvement du capital qui agit grâce à lui. Le CIO, la tête de l'institution sportive, n'a pas fait un « mauvais choix » : il se porte naturellement là où ses intérêts l'exigent. La raison d'être du boycott est claire : les JO constituent un paravent des contradictions sociales ; toute velléité de manifestation fait déjà l'objet d'une répression préventive. Le quadrillage de l'espace public gagne en intensité à cette occasion. Bien sûr, il serait tout de même étrange qu'on passe d'Athènes 2004 à Pékin 2008 sans encombre, comme si de rien n'était. On sait de quelle manière le parti-État chinois conduit ses affaires : d'une main de fer dans un gant de velours ; un gant taché du sang du massacre de la place Tian'anmen. On sait aussi que ce parti-État soutient la junte militaire birmane qui a réprimé dans le sang la révolte de septembre 1988 à Rangoon.

Les jeux Olympiques, c'est aussi la guerre biotechnologique que mènent les prétendants aux records. Le dopage fait partie intégrante de l'institution sportive : le leurre qui consiste à punir les « brebis galeuses » en guise de lutte « antidopage » n'est là que pour préserver l'image marchande de cette « fête ». Il n'y a pas d'effort sportif de valeur (morale). Le « dépassement de soi » conduit à la mort.

La CNT, à travers sa Fédération des syndicats de l'éducation a signé l'appel au boycott des jeux Olympiques. En effet, le sport dans le monde joue le rôle d'un support particulièrement virulent de la globalisation. On peut même avancer qu'il est la tête du mouvement du capital ! Il était bien du devoir d'un syndicat de combat de faire le minimum : revendiquer le boycott.

Au-delà, il s'agirait d'organiser une véritable opposition permanente à l'idéologie sportive. Boycoter, c'est commencer la résistance : refuser la chape de plomb néonationaliste qui voudrait que nous « soyons tous derrière » l'équipe de France. À cet effet, les fameux « débats » sont programmés de telle sorte que les questions soient mal posées ou que le dialogue soit inaudible ou caricatural. Ne nous laissons pas engloutir par le consensus sportif ! Aucune médaille ne vaut la liberté !

STE CNT 75

BEIJING, LES JEUX DE LA TYRANNIE



Photos : Francine Bajarde



Un toit c'est un droit !
Le trottoir du 24 rue de la Banque, ancien Ministère de la crise du logement, est occupé depuis le 3 octobre par des familles mal logées. Le campement a déjà été évacué violemment par les flics et les gendarmes à trois reprises, attaqué par les fachos le 14. La lutte continue, solidarité avec les sans-toit !

La carte d'étudiant devient une carte de paiement

En cette rentrée qui va voir l'application de la loi sur l'autonomie des universités, nous avons eu la surprise de recevoir une nouvelle carte d'étudiant : une magnifique carte à puce équipée du système Moneo¹ et estampillée BNP-Paribas ! Le système n'ayant que peu de succès, rien de mieux que de l'imposer aux étudiants. Les universités justifient ce gadget par le fait de nous éviter la queue aux restos U. En quoi le fait de payer par carte peut-il réduire l'attente aux restos U ? Elle est en effet interminable, mais elle est plus due au manque de personnel et de restaurants (14 pour 187 000 étudiants) qu'au moyen de paiement. Nous sommes donc considérés comme des consommateurs.

Au Crous², ce changement s'accompagne de la suppression des tickets de resto U ! Désormais, les repas ne peuvent s'acheter qu'en payant une carte à puce supplémentaire, elle aussi équipée de Moneo et fournie par la BNP. On croyait que la carte d'étudiant nouvelle génération avait pour but de nous faciliter la vie, et voilà qu'on se retrouve avec deux cartes à puce : celle du Crous et la carte d'étudiant. Sans compter que le système équipe déjà les cartes bleues ; si on avait voulu l'utiliser, on l'aurait déjà fait. Blague à part, pour manger au resto U, il faut désormais prouver sa qualité d'étudiant.

La BNP, généreuse partenaire de ces nouvelles cartes, se voit ainsi offrir la gestion des comptes Moneo des plus de 187 000 étudiants de la région parisienne - une paille ! - et peut étudier leur comportement de consommation ; en effet, le système Moneo enregistre l'heure, la date, le lieu et le montant des achats effectués. Un pas de plus vers une société de fichage généralisé. Ne serait-ce qu'un début ? Selon un article de janvier 2006 de O1net, un projet est à l'étude pour créer une carte unique liant le Crous à la carte imagin'R (la carte de transport de la région parisienne réservée au moins de 26 ans et utilisant la technologie sans contact RFID). À quand des tourniquets à l'entrée des facs pour en contrôler l'accès ? Si nous ne faisons rien, nous aurons bientôt une carte unique faisant office de carte d'étudiant, bancaire, de transport mais aussi de carte Vitale, centralisant toutes ces informations personnelles et permettant de nous suivre à la trace pour mieux nous contrôler...

Paris 1 CNT supérieur-recherche

1. Moneo est géré par un consortium bancaire qui comprend les dix principales banques françaises, ainsi que la SNCF et la RATP.
2. Centre régional des œuvres universitaires et sociales.

LE COMBAT SYNDICALISTE

Directeur de la publication Jean-Luc Roubier CPPAP N° 0608S06521-TGI N°97/93
Rédaction combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Administration cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Abonnements Voir le coupon page 12
Impression sur papier recyclé Imprimerie 34 8 rue de Bagnolet, 31500 Toulouse
La rédaction, la saisie des textes, la correction, le SR, la mise en page, la conception, le routage et l'administration du <i>Combat Syndicaliste</i> sont effectués par des syndiqué(e)s après leurs journées de travail.

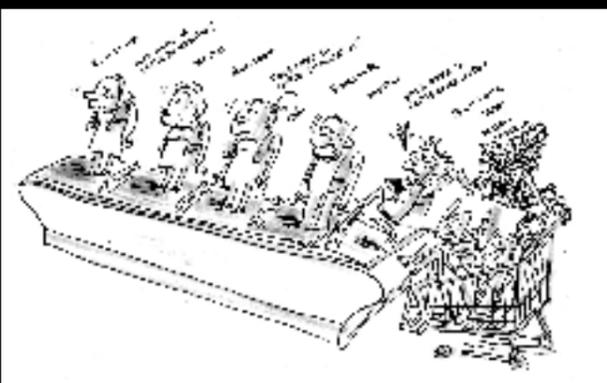
LA RÉDACTION

Le prochain *Combat syndicaliste* c'est pour Noël, alors abonnez-vous ! Nous bouclons le numéro aux alentours du 15 novembre.

Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail. Merci de respecter ces quelques consignes, cela facilite le travail des militant-e-s qui réalisent notre journal.



Les conditions de travail dans la grande distribution



L'ancienneté des employé-e-s dans l'entreprise pour ainsi réduire un certain nombre de droits. Par ailleurs, la concurrence constante au niveau de la performance et de la rentabilité du salarié-e couplée avec des contrats temporaires permet de vite et bien faire le tri.

La conséquence directe, c'est une grande rotation et un renouvellement quasi constant des employé-e-s, rien de tel aussi pour défavoriser une quelconque solidarité en ayant uniquement des salarié-e-s jetables et de passage. Le principal avantage tiré d'une telle rotation, c'est l'adaptation au niveau de fréquentation : les mois d'été, il y a besoin de moins de personnel, vacances obligent, l'emploi d'étudiant-e-s durant l'année scolaire permet donc d'éviter le casse-tête de la répartition des congés payés et, au pire, on utilise les heures supplémentaires.

Oh, il y a pire, c'est évident, comme emploi, au niveau de la pénibilité notamment, mais il n'en reste pas moins que voir passer deux à trois fois son salaire par jour entre ses mains fait réfléchir. Et puis quand on passe son temps au milieu d'une profusion de marchandises, la tentation de la réappropriation directe des richesses est grande, et beaucoup se laissent tenter : c'est une chose connue et reconnue, les principaux responsables « des vols » sont les employé-e-s des supermarchés eux-mêmes, mais rien de plus normal en somme quand on voit les conditions de travail, les droits et les salaires. Rappelons d'ailleurs, concernant le vol, que la plupart du prix des produits intègre une marge compensant le vol potentiel de ladite marchandise, alors pourquoi se priver ?

La Rafale CNT 69

Le commerce est un secteur économique connu pour ses entorses au droit du travail, ses arrangements et l'importance de la précarité de l'emploi qui y règne. Dans ces domaines, la grande distribution se défend plutôt bien : une grande flexibilité des emplois, des salaires bas et stagnants, des dérogations préfectorales pour passer outre les conventions collectives en vigueur (travail le dimanche, par exemple), etc. Elle offre tout un panel de petites attaques contre le droit du travail qui, mises bout à bout, commencent à faire beaucoup. Il ne s'agit pas ici de les relever toutes ou même partiellement, tout juste de dresser un bref tableau non exhaustif de ce qu'est ou peut être le travail en supermarché.

L'utilisation immodérée du CDD et des contrats intérimaires est largement répandue. Les personnes concernées par ce genre de contrats sont généralement des étudiant-e-s et des jeunes de 25 ans et moins, en majorité aussi des femmes (que ce soit en caisse, aux postes de mise en rayon ou administratifs). Cette situation a évidemment plusieurs objectifs et avantages pour les patrons de grandes surfaces. D'une part, limiter au maximum



GRENOBLE

LILLE



TOULOUSE



PARIS

Et si on se réveillait ? Et si on s'y mettait vraiment ?

GRENOBLE

Judi 18 octobre 2007, après des mois de dégradations progressives et certaines des droits aussi bien du travail que de l'humain, les grandes centrales décidaient de suivre le mot d'ordre de la glorieuse Confédération nationale du travail en appelant à la grève !

Judi 18 octobre 2007, oscillant entre la rue et le feuilleton Cécilia-Nicolas, nous décidâmes de rejoindre la rue. Décision diamétralement opposée à celle des médias de notre beau pays, nous ne la regrettons toutefois pas, bien décidés à préférer la vie à la mise en scène.

Judi 18 octobre 2007, nous avons le sentiment qu'une réaction interprofessionnelle aux attaques sans limites de l'État et du Medef peut naître de la base. Enfin ! Après ces longs mois de gestation ovine des grands dirigeants de la contestation bon chic bon genre, nous pouvons croire à une réaction salutaire.

Après le **judi 18 octobre 2007**, nous bouclons ce journal. Qui peut prédire l'avenir ? Nous pouvons juste tenter de l'orienter. Par nos actions, dans nos boîtes, dans la rue, dans nos têtes. Partout en France, la CNT tente l'émancipation de tous. Qui peut prédire le futur ? Quand vous lirez ces lignes, peut-être ces quelques photos n'auront été que le début, peut-être ces quelques photos ne seront plus que le souvenir d'un possible début de lutte réelle et conséquente.

**Qui peut prédire le futur ?
Nous ne pouvons que le construire.**



NÎMES

NÎMES



ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :
Si réabonnement, merci de cocher la case :
NOM PRÉNOM ADRESSE
PROFESSION MAIL
Chèque à l'ordre du Combat syndicaliste à renvoyer à Combat syndicaliste c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.